Prix du président de la République du journaliste professionnel

Kaouane reçoit les membres du jury

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a reçu, ce jeudi, à Alger, les membres du jury du prix du président de la République du journaliste professionnel pour une séance de travail avant d'entamer leurs travaux.

Page 18

Iftar : 20h00

Imsak : 03h47

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 7e Année - Samedi 26 mai 2018
10 Ramadhan 1439 - N° 1799 - Algérie : 10 DA / 1 €

Fêtes nationales de l'Argentine, de l'Erythrée et de la Jordanie

Le Président Bouteflika félicite le roi jordanien et ses homologues, argentin et érythréen

Page 24

Rapatriement des migrants clandestins

L'Algérie dénonce une campagne calomnieuse et malveillante

>> Lire page 3

Enseignement supérieur

Hadjar présente à Paris les nombreuses réalisations algériennes dans le domaine

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a présenté, hier, à Paris, les nombreuses réalisations algériennes dans le domaine de l'enseignement supérieur en mettant en valeur le rôle «essentiel» de ce secteur dans l'intégration de la jeunesse.

Page 5

Travail et sécurité sociale

«2,4 millions de jeunes insérés dans le marché de travail en 10 ans», selon Zemali

Page 7

Actualisation des listes des personnes démunies

Plus de 944 000 bénéficiaires de l'AFS

Page 6

Journée internationale de l'Afrique

Messahel rappelle «l'engagement permanent» de l'Algérie dans le processus d'intégration économique du continent

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a rappelé, ce jeudi, à Alger, l'engagement «permanent» de l'Algérie dans le processus d'intégration économique de l'Afrique dans lequel elle s'est investie dans la réalisation d'importants projets structurants renforçant les atouts du continent dans le domaine.

>> Lire page 4

L'Echo Sportif

Equipe nationale

Feghouli et M'Bolhi de retour ? C'est raté...

Leicester City

Le transfert de Mahrez à Manchester City sera conclu dans 2 semaines

Page 23

Oran

Un individu accusé de vendre de fausses décisions de pré-affectation de logements sociaux arrêté

Un individu âgé de 55 ans, qui vendait à ses victimes de fausses décisions de pré-affectation de logements sociaux, vient d'être arrêté par les services de police d'Oran, a-t-on appris, hier, de la cellule de communication de la sûreté de wilaya d'Oran.

La même source précise que les services de la 22e sûreté urbaine de la sûreté de wilaya d'Oran ont réussi à mettre fin aux agissements d'un malfaiteur spécialisé dans l'escroquerie et le faux en écriture et usage de faux, notamment dans les documents officiels. L'arrestation de cet individu a été faite sur la base d'informations que les services de police ont reçu, indiquant que le mis en cause escroquait des citoyens en leur remettant de fausses décisions de pré-affectation de logements sociaux contre la somme de 400.000 DA, ajoute la même source.

L'individu en question a été surveillé de près par les policiers et une sourcière lui a été tendue. Celle-ci s'est soldée par l'arrestation du mis en cause au volant de sa voiture, indique-t-on. Après la fouille du véhicule du suspect, les policiers ont découvert des documents administratifs et, poussant plus loin les investigations, ils ont effectué une perquisition au domicile du mis en cause qui a permis de mettre la main sur d'autres documents, notamment 20 décisions de pré-affectation de logements sociaux portant les noms de plusieurs personnes, 5 documents portant les sceaux

de différentes administrations, 83 dossiers administratifs contenant des pièces d'identité et autre documents personnels de citoyens, 3 trousseaux de clés neufs sensés être celles de logements sociaux, 7 cachets humides, entre autres. Présenté devant le parquet, l'individu a été placé sous mandat de dépôt, en attendant de comparaître devant la justice.

ANP

Un terroriste se rend aux autorités militaires de la 6e Région militaire

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts fournis par les unités de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, hier, aux autorités militaires de la 6e Région militaire. Il s'agit de Dellali Nenkkou dit Abou Djaber, qui a rejoint les groupes terroristes en 2012», a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Le terroriste était en possession «d'un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, d'un chargeur garni, ainsi que d'une quantité de munitions». Dans le même contexte, et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'ANP ont découvert et détruit, dans le secteur opérationnel de Skikda - 5e RM, «4 casemates pour terroristes contenant une bombes de confection artisanale, des moyens de détonation, des vêtements, des denrées alimentaires et une quantité de munitions». Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un autre détachement de l'ANP, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, ont arrêté à Aïn Témouchent - 2e RM, «2 narcotrafiquants et saisi 3 véhicules et 80 kg de kif traité, au moment où d'autres éléments de la Gendarmerie nationale ont Intercepté à Mostaganem - 2e RM, une personne et saisi deux 2 fusils à pompes, un fusil de chasse et un pistolet automatique». Par ailleurs, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel Aïn Guezzam - 6e RM, «a saisi 5586 tonnes de denrées alimentaires et un véhicule, tandis que des tentatives de contrebande de 13 409 litres de carburant ont été mises en échec à Souk Ahras, Tébessa et El Tarf - 5e RM».

Skikda, Boumerdès et Batna

Six casemates détruites

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 23 mai 2018 à Skikda - 5e RM, une casemate pour terroristes et saisi un pistolet-mitrailleur de type MAT 49 et un fusil de chasse, tandis que d'autres détachements ont découvert et détruit, lors d'opérations de recherche et de ratissage menées à Boumerdès - 1e RM et Batna - 5e RM, 5 casemates pour terroristes et 5 bombes de confection artisanale». Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'ANP «ont appréhendé, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar - 6e RM, 8 contrebandiers et saisi une grande quantité de carburant s'élevant à 14 400 litres, 1,75 tonne de denrées alimentaires, ainsi que 2 camions, 2 véhicules tout-terrain et divers outils d'orpaillage, alors qu'un autre détachement a arrêté 2 contrebandiers et saisi 1,2 tonne de denrées alimentaires à Djanet - 4e RM», ajoute la même source. D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Mostaganem - 2e RM, un individu en possession de 2 fusils à pompe et intercepté Sidi Bel-Abbès un narcotrafiquant en possession de 2,1 kg de kif traité». Des Garde-frontières «ont mis en échec une tentative de contrebande de 247 boites de lait de nourrissons à Tlemcen». A El Kala - 5e RM, des Garde-côtes «ont saisi 4 engins de la pêche illicite de corail, alors que 67 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen, Relizane, Ouargla et Ghardaïa».

• Justice

Le blogueur Merzoug Touati écope de 10 ans de prison ferme

Le tribunal pénal près de la cour de Béjaïa a prononcé, ce jeudi, lors du procès en première instance du blogueur Merzoug Touati, une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 50.000 DA. Le mis en cause était poursuivi pour quatre chefs d'inculpations, à savoir intelligence avec l'étranger, incitation à attroupement armé, incitation à rébellion et fermetures des routes. Le procureur de la République a requis la réclusion à vie, en soutenant que l'inculpé était en relation avec un étranger (Israélien) avec qui il échangeait des renseignements, et c'est ce qui a été découvert, selon lui, dans son micro-ordinateur personnel. Il a également affirmé que l'inculpé était en contact avec un animateur du Mouvement pour l'autonomie du M'zab non-agréé, installé actuellement au Maroc et qu'il incitait les citoyens des autres wilayates à soutenir les manifestations à Béjaïa.
Des communiqués et documents de nature subversive ont été découverts dans le micro-ordinateur de l'accusé, selon le procureur de la République.
La défense de l'inculpé, constituée des Me Debouz Salah et Hmaili Boubekeur avaient plaidé l'innocence de leur mandant, en soutenant qu'il échangeait des informations tout à fait ordinaire avec un étranger. A noter que la défense a annoncé qu'ils allaient faire appel avant les 10 jours requis par la loi.
Le procès s'est déroulé dans des conditions ordinaires.

• Tipasa

Le centre commercial «Dubaï» prend feu

Un incendie s'est déclaré, hier matin, au niveau du marché «Dubaï» de la ville de Tipasa. Les sapeurs-pompiers sont intervenus rapidement pour circonscrire le feu qui a ravagé une bonne partie de ce centre commercial. Aucune perte humaine hormis des blessures causées à un agent de la Protection civile pendant l'intervention. L'origine du sinistre reste pour l'instant inconnue.

Tamanrasset

2 terroristes capturés par l'ANP

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage à Tamanrasset, 6e Région militaire, un détachement de l'ANP a capturé, ce jeudi, 2 terroristes qui opéraient dans une organisation terroriste au Sahel, précisant qu'il s'agit de Oudada Moussa et El Mahdi Ak Inthala. L'opération «a permis la récupération d'un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions», ajoute la même source, soulignant que «ces opérations menées, sans répit, par les unités de l'ANP, mobilisées le long de nos frontières, réitèrent leur ferme détermination à déraciner le fléau terroriste de notre pays et à faire face aux différentes menaces».

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04
Compte N° : 00500111400201363101 3

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Rapatriement des migrants clandestins

L'Algérie dénonce une campagne calomnieuse et malveillante

L'Algérie a rejeté avec «force les accusations à tort» de certaines ONG de faillir à ses obligations internationales en matière de solidarité, d'accueil et d'hospitalité envers les migrants subsahariens, regrettant que ces «graves accusations» visent à porter atteinte à son image et à ses rapports avec ses voisins du Sud.

«L'Algérie fait l'objet, depuis plusieurs semaines, d'une campagne malveillante orchestrée par certaines organisations non gouvernementales qui l'accusent à tort de faillir à ses obligations internationales en matière de solidarité, d'accueil et d'hospitalité à l'endroit de migrants subsahariens», souligne le ministère des Affaires étrangères, affirmant que «l'Algérie rejette avec force ces graves accusations qui visent, de toute évidence, à porter atteinte à son image et à ses rapports avec ses voisins du sud auxquels elle est liée par des relations fortes fondées sur la fraternité, le respect mutuel, la solidarité et la communauté de destin». Partie aux principaux instruments internationaux et régionaux de droits de l'homme, «l'Algérie s'est non seulement scrupuleusement et en toutes circonstances, acquittée de ses obligations internationales, mais a également inscrit dans sa Constitution, le principe de non-discrimination entre ses citoyens et les ressortissants étrangers se trouvant légalement sur son territoire qui jouissent pour leur personne et leurs biens, de la protection de la loi». «Terre d'accueil et d'hospitalité pour tous ceux qui sont ou se sentent persécutés dans leurs pays respectifs, l'Algérie est et restera fidèle aux traditions séculaires d'hospitalité et de générosité chères au peuple algérien qui a, lui-même, connu, du temps de la colonisation, la dépossession, la déculturation et l'exil».

Face au phénomène de la migration illégale qui a pris, ces dernières années, une ampleur inégalée, «l'Algérie a été, à l'instar de tous les pays du monde confrontés à ce phénomène à caractère universel, conduite à prendre, dans le cadre de la loi et en conformité avec ses obligations internationales, des dispositions en vue d'assurer la sécurité et le bien-être tout à la fois des citoyens algériens et des ressortissants étrangers se trouvant sur le territoire algérien», ajoute la même source.

Dans le même sillage, l'Algérie a exprimé au Bureau du Haut-commissaire des Droits de l'Homme des Nations unies, par la voie de son représentant permanent à Genève, sa «vive désapprobation» des propos «inacceptables» tenus par sa porte-parole concernant les conditions dans lesquelles auraient été reconduits, dans leurs pays respectifs, des migrants séjournant illégalement sur ces terres.

«A la suite de la récente déclaration faite par la porte-parole du Bureau du Haut-commissaire des Droits de l'Homme des Nations unies concernant les conditions dans lesquelles auraient été reconduits, dans leurs pays respectifs, des migrants séjournant illégalement en Algérie, le représentant permanent de l'Algérie à Genève a été instruit pour exprimer au Bureau du Haut-commissaire des Droits de l'Homme la vive désapprobation des autorités algériennes des propos inacceptables tenus par sa porte-parole et demander des clarifications sur les raisons l'ayant conduite à faire avec une aussi insoutenable légèreté un tel procès d'intention à l'Algérie», précise le MAE. «Ces propos, parce qu'ils se fondent sur de simples allégations parcellaires approximatives et non vérifiées, rapportées, du reste, au conditionnel, constituent une grave entorse à la vérité et un manquement grave à l'obligation de rigueur, de prudence et d'objectivité à laquelle doit s'astreindre, en toutes circonstances, le Bureau des Droits de l'Homme, en particulier lorsqu'il s'agit de questions aussi sensibles et aussi complexes». «L'Algérie voudrait une nouvelle fois affirmer, de la manière la plus formelle, que, face aux graves défis dont le phénomène de la migration irrégulière est porteur, elle se doit, à l'instar de tous les Etats du monde, de prendre toutes les mesures qu'elle estime nécessaires pour assurer la sécurité et le bien-être de ses citoyens ainsi que des étrangers séjournant légalement sur son territoire». Le MAE précise que «les mesures de reconduite aux frontières se font conformément à la loi algérienne, aux obligations internationales de l'Algérie et dans le strict respect de la dignité et des droits humains des personnes concernées». Ces mesures «s'effectuent avec l'accord préalable des Autorités des pays concernés qui procèdent à l'identification des intéressés et la délivrance des laissez-passer consulaires et avec la participation de volontaires du Croissant-Rouge algérien et des éléments de la Protection civile», note la même source, expliquant que «l'hébergement des migrants rapatriés se fait dans des conditions décentes au sein de centres d'accueil spécialement aménagés à cet effet et leur acheminement jusqu'à Tamanrasset est assuré par des autobus dotés de conditions optimales de confort». «C'est, enfin, le lieu pour l'Algérie d'appeler à des efforts soutenus de la part de la Communauté internationale pour apporter des solutions aux problèmes à l'origine de l'exode de centaines de milliers de personnes vers le Nord et pour éliminer les réseaux criminels qui exploitent leurs détresse car la seule rhétorique, de surcroît accusatrice, ne peut, en aucun cas, constituer une réponse à un phénomène aussi complexe que la migration irrégulière».

Pour rappel, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avait affirmé en mars dernier depuis la capitale rwandaise, Kigali, où il a représenté le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au sommet extraordinaire de l'Union africaine, que l'Algérie a toujours été un «pionnier» et un «bâtisseur actif» de l'unité et de l'intégration du continent africain, précisant que depuis sa lutte de libération nationale, l'Algérie «a toujours été présente, militante et engagée dans toutes les entreprises destinées à construire l'unité africaine».

Au niveau régional, le Premier ministre a évoqué l'émergence du terrorisme, du crime transnational et de la migration clandestine qui, a-t-il relevé, «constituent autant d'entraves à la libre circulation des personnes». «Face à cette situation, l'Algérie ne ménage pas ses efforts et ne compte pas ses moyens pour apporter directement à ses voisins sahéliens son concours multiforme à la restauration de la paix et de la sécurité dans cette région», avait-il insisté.

T. Benslimane

Sahara occidental

L'Algérie appelle à la reprise des négociations directes entre le Maroc et le Polisario

Le ministre des Affaires étrangères Abdelkader Messahel a appelé, jeudi 24 mai, le Maroc et le Front Polisario à reprendre «les négociations directes» pour assurer l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Il a réitéré, en effet, «le soutien de l'Algérie aux efforts du secrétaire général de l'ONU et de son envoyé personnel pour le Sahara occidental, en vue d'une reprise sans délais des négociations directes entre les deux parties en conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, sans conditions préalables et de bonne foi, pour parvenir à une solution politique juste et mutuellement acceptable, assurant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, conformément à la résolution que le Conseil de sécurité a adoptée le 25 avril dernier». Messahel, qui s'exprimait à Alger à l'occasion de la célébration de la Journée de l'Afrique, a ajouté : «L'Algérie, en tant que pays voisin, continuera, comme par le passé, à apporter son plein soutien à ces efforts et à ceux de l'UA à ce sujet». Messahel a réitéré ainsi la position algérienne sur le conflit au Sahara occidental dans un contexte de tensions, marqué par la décision du Maroc de rompre ses relations avec l'Iran et d'accuser le Hezbollah d'armer le Polisario, avec l'aide de l'Algérie.

L'ECHO D'ALGERIE
www.lechodalgerie-dz.com

Journée internationale de l'Afrique

Messahel rappelle «l'engagement permanent» de l'Algérie dans le processus d'intégration économique du continent

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a rappelé, ce jeudi, à Alger, l'engagement «permanent» de l'Algérie dans le processus d'intégration économique de l'Afrique dans lequel elle s'est investie dans la réalisation d'importants projets structurants renforçant les atouts du continent dans le domaine.

«Il me plaît ici de rappeler l'engagement permanent de l'Algérie au profit du processus d'intégration économique du continent», a-t-il déclaré dans une allocution à l'occasion de la célébration en Algérie de la Journée de l'Afrique en présence des membres des membres du corps diplomatique accrédité à Alger. Il a souligné, à cet égard, que l'Algérie «s'est investie dans la réalisation de projets régionaux structurants qui confortent les atouts économiques du continent, comme la route transaharienne Alger-Lagos, la dorsale transaharienne à fibre optique Alger-Abuja et le Gazoduc Alger-Lagos». Pour Messahel, «la réalisation de projets régionaux intégrateurs, identifiés dans le cadre du NEPAD et inscrits dans l'agenda 2063 et dans son premier plan de mise en œuvre 2013-2023, de même que l'instauration à Kigali en mars 2018 de la Zone de libre-échange africaine (Zlecaf) ne manqueront pas de renforcer le commerce et les investissements intra-africains». Dans le même sillage, il a relevé que «la décision de l'Union africaine de lancer, en janvier 2018, le marché unique du transport aérien africain qui ne manquera pas d'améliorer la connectivité du continent, d'accroître le commerce et les investissements transfrontaliers et de créer des emplois conséquents».

Sur le plan politique, «la mise en œuvre de l'architecture de paix et sécurité de l'Union africaine a donné lieu à des résultats appréciables dans le cadre de la prévention et de la gestion des conflits», a-t-il souligné, ajoutant que «pour importantes qu'elles soient, ces avancées restent insuffisantes devant l'ampleur des défis que représentent l'instabilité, l'insécurité la persistance de conflits et le terrorisme qui menacent et entravent considérablement les efforts de développement du continent».

Ces menaces, a noté le ministre, «ont contribué à l'apparition de nombreux fléaux tels que le crime organisé, le trafic de drogue, le trafic des armes, la traite des êtres humains et les flux migratoires illicites qui ont pris ces dernières années une proposition alarmante», saluant dans ce sens, «l'effort collectif consenti par les pays africains pour faire face efficacement à ces défis et réduire les fléaux». Il a souligné aussi «la pertinence de la démarche visant à la prévention des conflits en s'appuyant sur des politiques efficaces de déradicalisation et sur le développement socioéconomique qui reste le meilleur rempart contre l'insécurité et l'instabilité». Messahel a indiqué, dans ce sens, que dans sa longue quête en vue d'assurer sa stabilité, l'Afrique «doit prendre en main sa sécurité à travers une démarche d'appropriation et de promotion du dialogue et de la réconciliation afin de parvenir à des solutions politiques durables», précisant que «cela est valable au Sahel, au Mali, en Libye, et dans d'autres zones de conflits en Afrique».

S'agissant de la question du Sahara occidental, il a réaffirmé «le soutien de l'Algérie aux efforts du secrétaire général de l'ONU et de son envoyé personnel pour le Sahara occidental, en vue d'une reprise, sans délais, des négociations directes entre les deux parties en conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, sans conditions préalables et de bonne foi, pour parvenir à une solution politique juste et mutuellement acceptable, assurant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, conformément à la résolution que le Conseil de sécurité a adoptée le 25 avril dernier», ajoutant que «l'Algérie, en tant que pays voisin, continuera, comme par le passé, à apporter son plein soutien à ces efforts et à ceux de l'UA à ce sujet».

Par ailleurs, Messahel a exprimé «la profonde gratitude» de l'Algérie à l'ensemble des pays africains et à l'UA pour «le soutien précieux» qu'ils ont apporté à la consécration du 16 mai comme «Journée internationale du vivre-ensemble en paix», estimant que la résolution 72/130 qui a instauré cette journée «est fortement inspirée par les principes et les valeurs essentiels qui sont à la base du panafricanisme tels que la solidarité, la tolérance et le respect de l'autre». Il a rendu, par la même occasion, «un vibrant hommage non seulement aux pères fondateurs du panafricanisme et de la renaissance de

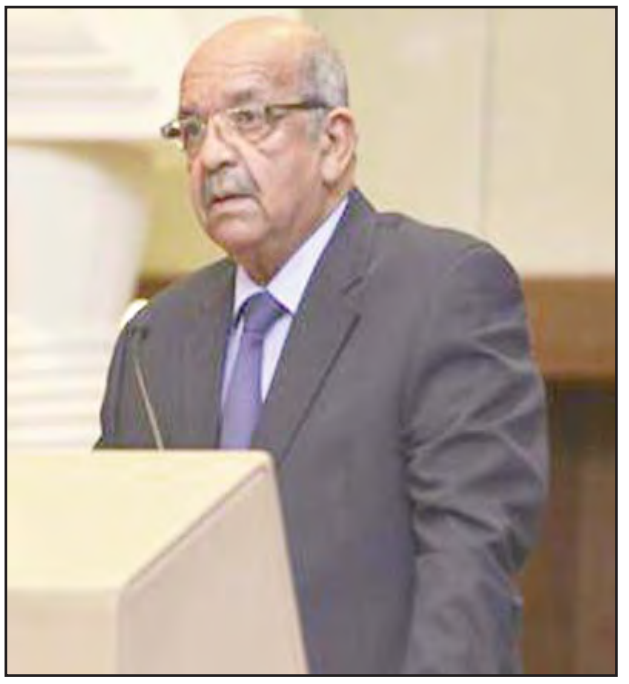

l'Afrique, qui ont bâti, le 25 mai 1963, les fondements de ce qui est devenu aujourd'hui l'UA, mais également à tous ceux qui ont milité et continuent d'œuvrer depuis l'ère des indépendances en vue de donner tout son sens à l'émancipation du Continent africain».

N. I.

FLN

Le parti rend hommage à des martyrs de la Guerre de Libération nationale

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès, a présidé, ce jeudi, à Alger, une cérémonie en hommage à nombre de martyrs de la Révolution de Libération nationale dans le cadre de l'initiative de «lutte contre la culture de l'oubli», lancée par le parti pour transmettre aux générations montantes le legs historique de la nation algérienne. L'hommage a concerné la chahida Zoulikha Adi, originaire de Cherchell, jetée d'un hélicoptère par l'armée française en 1957, quelques jours seulement après l'exécution par guillotine de son mari, Larbi Adi et son fils Habib auxquels l'hommage a également été rendu.

La cérémonie a vu également la distinction du chahid Taleb Abderrahmane, un génie des explosifs fournis aux moudjahidine à partir du laboratoire qu'il a créé à El Biar (Alger), et guillotiné le 24 avril 1958 dans la prison de Barbarous (Alger).

Par la même occasion, un hommage a été rendu aux 18 chahid du Mouloudia de Cherchell, et «à travers eux à tous les sportifs ayant défendu la cause nationale, et dont un grand nombre a rejoint les rangs de la lutte armée», a déclaré Ould Abbes.

A ce propos, le SG du FLN a affirmé que l'hommage rendu aux chouhada de la glorieuse Révolution est «une tradition louable que le Parti a instituée depuis une année et demi pour lutter contre la culture de l'oubli», car,-t-il ajouté «une nation qui n'a pas d'histoire et qui n'a pas de civilisation ne peut avoir d'avenir».

Le SG du FLN a saisi cette occasion pour réaffirmer que l'évocation de la légitimité révolutionnaire par le FLN «n'est pas un monopole, mais une réalité historique indéniable, d'où la responsabilité qui lui incombe largement et particulièrement dans la transmission de ce legs révolutionnaire aux générations montantes», a-t-il soutenu.

Agriculture

Abdelkader Bouazghi appelle à la préservation et au développement des parcs nationaux

Les directeurs des huit parcs nationaux relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche sont appelés à la préservation, la valorisation et surtout les développements des parcs nationaux. Lors d'une réunion présidée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi qui a regroupé les cadres de la direction générale des Forêts, des cadres du ministère de l'Agriculture et les directeurs des parcs nationaux, le ministre a souligné «l'importance des airs protégés» d'une superficie totale de 165 362 hectares, ce qui représente 0,007% du territoire national. Bouazghui qui a suivi avec attention les explications fournies par les différents directeurs de parcs, a indiqué que «la préservation et la valorisation des parcs nationaux est une affaire de tout le monde». «Les parcs nationaux zones pilotes pour la conservation et la mise en valeur de la biodiversité sont désormais des moteurs de développement qu'il faut préserver et valoriser pour les générations à venir et pour l'intégrité écologique du pays» a souligné le ministre. A cet effet, il a demandé aux directeurs de parcs d'envoyer des courriers aux différents walis pour qu'ils les avisent sur l'importance des aires protégées pour que ces derniers ne proposent plus des investissements lourds au niveau des parcs nationaux. D'autre part, le ministre a interpellé et insisté sur l'étroite collaboration entre les différentes structures relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Par ailleurs, il a incité les directeurs des parcs nationaux à occuper les espaces médiatiques afin de montrer et de valoriser les activités des parcs nationaux. A rappeler que, l'Algérie dispose de 8 parcs nationaux relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, d'une superficie totale de 165 362 hectares. Il s'agit des parcs de Djurdjura Chrea, El Kala, Gouraya et Taza classés en Réserve de la biosphère (MAB) ainsi que le Belezma, Theniet El Had et Tlemcen.

Enseignement supérieur

Hadjar présente à Paris les nombreuses réalisations algériennes dans le domaine

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a présenté, hier, à Paris, les nombreuses réalisations algériennes dans le domaine de l'enseignement supérieur en mettant en valeur le rôle «essentiel» de ce secteur dans l'intégration de la jeunesse.

Intervenant dans une table-ronde consacrée au thème «Elargir l'accès et assurer le succès pour tous de l'enseignement supérieur», au cours des travaux de la conférence internationale du processus de Bologne qui regroupe, durant deux jours à Paris, les ministres de l'Enseignement supérieur des 48 Etats européens, avec la participation de 30 pays non-membres, le ministre a souligné que «dès les premières années post-indépendance, l'Algérie a mis en avant l'importance de «l'éducation et de l'enseignement supérieur pour accompagner ses projets de développement». Un défi, a-t-il dit, «pour un pays qui se caractérisait par une population majoritairement rurale, avec un fort taux d'illettrisme, un taux de scolarisation dans l'éducation primaire et secondaire très faible, entraînant une population de bacheliers très réduite». Il a fait savoir que d'une université et deux écoles à Alger en 1962, l'Algérie est passée à 106 établissements universitaires en 2018 avec respectivement 2375 étudiants en 1962 et 1 730 000 étudiants aujourd'hui. «On passait ainsi de 3 étudiants pour 10 000 habitants à près de 400 étudiants pour 10 000 habitants en 2017/2018», a-t-il précisé, indiquant que ces effectifs vont augmenter de façon drastique» pour atteindre 2 millions en 2019-2020 et 3,5 millions à l'horizon 2030. «Cette évolution des effectifs est le résultat de la politique de démocratisation et de gratuité de l'enseignement supérieur et de sa mission, consacrée, de service public», a affirmé le ministre, soulignant que depuis 1999, avec l'arrivée du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le secteur de l'enseignement supérieur a connu une «pleine expansion» aussi bien en termes de développement de nouvelles infrastructures, qu'en terme d'augmentation de l'encadrement et des effectifs estudiantins à travers une stratégie de développement portée par 4 programmes quinquennaux.

La qualité de l'enseignement supérieur est devenue une contrainte

A cet effet, il a mis en exergue, durant la période de 1999-2018, l'accroissement de 270% des effectifs des étudiants (407 995 étudiants inscrits dont 208 523 filles (51.1%) en 1999- 2000, et 1 730 000 étudiants inscrits dont 1 081 250 filles (62,5%) en 2018), indiquant également que les effectifs des personnels enseignants ont connu un taux d'accroissement de 340 % passant de 17 460 enseignants en 1999/2000 à 60 000 enseignants en 2017-2018. En matière de l'évolution du réseau universitaire algérien, le secteur est passé de 53 établissements dont 18 universités en 1999/2000 à 106 établissements universitaires dont (50 universités, 13 centres universitaires et 43 écoles supérieures) en 2017-2018, a-t-il ajouté, mettant en valeur la nouvelle réforme de l'architecture de l'enseignement supérieur algérien s'inspirant du système européen LMD, accompagnée d'une actualisation et d'une mise à niveau des différents programmes pédagogiques ainsi que de la réorganisation de la gestion pédagogique et de la gouvernance.
«Cette transformation démontre s'il en était besoin la mise en place d'un processus soutenu d'inclusion de la jeunesse dans toutes ses catégories sociales dans l'enseignement supérieur qui contribuait au développement du pays, mais surtout à sa cohésion sociale et à l'édification de l'Algérie comme Etat-Nation», a souligné le ministre, indiquant que 80% des étudiants sont boursiers et près de 50% d'entre eux sont hébergés dans les cités universitaires. Cependant, a-t-il fait remarquer, «la massification n'étant pas une fin en soi, la question de la qualité de l'enseignement supérieur est depuis quelques années une contrainte qui a été intégrée dans la gouvernance du secteur à travers la nécessaire intégration professionnelle des diplômés (l'employabilité)».

Plus de 60% des étudiants sont des filles

Abordant la question du genre dans l'enseignement supérieur algérien, chiffres à l'appui, Hadjar a indiqué qu'en 1962/1963, seuls 21,2 % des filles étaient inscrites à l'université, elles représentaient en 2017, 62,5 % des inscrits et 65.6% des diplômés. «Au niveau des études doctorales elles représentent aujourd'hui 52.5% des effectifs», a-t-il ajouté, précisant que sur près de 60 000 enseignants universitaires tous grades confondus, près de 47% sont des femmes. «Du point de vue de la question du genre, on ne peut qu'être stupéfait des résultats obtenus quand on connaît le point de départ de cette évolution et surtout les obstacles qu'il a fallu surmonter et les caractéristiques de la société algérienne où la population active féminine ne constitue que 20.6% de la population active totale», a-t-il expliqué. Le ministre a également évoqué l'accès «équitable et transparent» à l'université pour les nouveaux bacheliers, faisant savoir, par ailleurs, que cette année, l'Algérie offre 2500 bourses de coopération à des étudiants étrangers, dont le nombre s'est accru pour atteindre 12 000 en provenance de 70 pays. «Au-delà de nos valeurs d'accueil et d'hospitalité et de notre contribution à la politique du développement des ressources humaines de ces pays frères et amis, l'Algérie considère tout diplômé étranger des universités algériennes comme un lien supplémentaire d'amitié, de compréhension et de coopération».

Mouna S. /Ag.

Préservation de l'environnement

L'Algérie produit 13 millions de tonnes de déchets et devrait passer à 20 millions de tonnes à l'horizon 2035

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, a été une nouvelle fois interpellée sur les dangers de l'utilisation des sachets en plastique qui affectent la santé des populations. Voulant savoir quelles sont les mesures prises par la tutelle pour mettre fin à cette dégradation de l'environnement naturel et sanitaire, la ministre a indiqué que «l'élimination du sac en plastique reste une préoccupation majeure de notre secteur. C'est un projet qui nécessite une prise de conscience collective des citoyens du danger du sac en plastique sur l'environnement et la santé. Ils doivent éliminer eux même les sachets en plastique en utilisant des sacs en papier car cela y va de la santé de chacun.» «Dans le cadre de l'application du programme national étalé sur 15 ans, un budget de 2 milliards de dollars a été alloué.
Des mesures concrètes ont été prises dans le domaine de la récupération et le recyclage des déchets sachant que l'Algérie produit 13 millions de tonnes de déchets et devraient passer à 20 millions de tonnes à l'horizon 2035. Nous nous attelons donc à améliorer les choses en effectuant un énorme travail de proximité pour sensibiliser les citoyens des dangers de la matière plastique sur la santé et l'environnement. Pour cela, tout le monde doit s'y mettre et à tous les niveaux. C'est le rôle aussi de la publicité et des médias qui ont des messages forts à faire passer dans toutes les régions du pays», a-t-elle soutenu et d'ajouter : «Plusieurs lois ont été promulguées dans le cadre de la préservation de l'environnement et de la récupération des déchets.
En prévision de la loi de finances 2019, il sera question de la promulgation d'une loi autorisant l'utilisation des sacs en plastique recyclable qui répond aux normes internationales».

Recettes

La Casnos table sur un pactole de 80 milliards de dinars pour cette année

La Caisse nationale d'assurance sociale des non-salariés (CASNOS) prévoit des recettes de près de 80 milliards de dinars pour 2018, a affirmé, ce jeudi, à Mila, son directeur-général, Acheuk Youcef Chawki.
La CASNOS est dans «une situation excellente» à la faveur du bond réalisé ayant permis d'augmenter ses recettes de 35,5 milliards de dinars en 2013 de près du double pour passer à 70 milliards de dinars en 2017 grâce à son réseau de 49 directions et la modernisation engagée, a soutenu son responsable en marge de l'inspection de l'agence locale de la caisse.
La CASNOS s'est acquitté de toutes les dettes des années passées qui avaient atteint 34 milliards de dinars envers plusieurs organismes dont la Cnas, a ajouté Acheuk qui a relevé que 50% des adhérents à la CASNOS en dehors des agriculteurs n'ont pas encore payé leurs cotisations et ont été destinataires de mises en demeure. Après le délai fixé au 30 juillet 2018, les mesures légales seront engagées contre les retardataires, a-t-il ajouté avant de les inviter à profiter des facilités accordées et éviter les pénalités.
Affirmant que la Caisse n'acceptera pas la déclaration minimale de ceux exerçant des activités à grands revenus, le DG de la CASNOS a estimé que le dispositif de la caisse représente une forme de solidarité entre les individus et entres les générations.
Le responsable de la CASNOS a exhorté les employés de l'agence de Mila à travailler d'une manière complémentaire afin de parvenir aux rendements nécessaires et préserver la stabilité de la caisse. Evoquant les efforts d'amélioration des services engagés par la Caisse, Acheuk a, notamment cité les formations ayant concerné le personnel d'accueil et l'enseignement du langage des signes aux assistants sociaux.

L'ECHO D'ALGERIE
www.lechodalgerie-dz.com

Nouveaux tarifs des documents électroniques

Le Premier ministère précise

Le Premier ministère a apporté, ce jeudi, des précisions sur les nouveaux tarifs de délivrance des documents électroniques tels que prévus par l'avant-projet de loi de finances complémentaire pour l'année 2018.

«Des fuites organisées sur l'avant-projet de loi de finances complémentaire pour l'année 2018 alimentant la spéculation et parfois même les fausses informations sur les nouveaux tarifs de délivrance des documents électroniques.
Les précisions qui suivent sont destinées à éclairer l'opinion sur cette question», note le Premier ministère sur son site web. «Les nouveaux tarifs appliqués aux documents électroniques reflètent leur coût : l'établissement relevant du ministère de l'Intérieur qui les produit a fourni les prix de revient de chacun de ces documents, et c'est à partir de cela que les nouveaux tarifs de délivrance ont été fixés», explique la même source.
Pour la carte nationale d'identité biométrique électronique, son coût est actuellement de 2.000 DA et elle sera délivrée pour 2.500 DA, avance le Premier ministère. Concernant le passeport biométrique électronique, son coût en vigueur est de 6.000 DA pour le modèle de 28 pages et sera délivré pour 10.000 DA, tandis que pour le modèle de 48 pages, son coût actuel est de 12.000 DA et sera délivré pour 50.000 DA, a fait savoir le Premier ministère. «La production du passeport en procédure d'urgence entraîne un coût plus élevé, soit 25.000 DA pour le passeport de 28 pages et 60.000 DA pour le passeport de 48 pages.
Il en résulte un tarif de délivrance de 50.000 DA et de 150.000 DA, selon le modèle», ajoute-t-il. Le coût de production du permis de conduire biométrique électronique est de 10.000 DA pièce, alors que celui de la carte d'immatriculation automobile est de 20.000 DA pièce. Par ailleurs, le Premier ministère considère que «les critiques sur l'atteinte au pouvoir d'achat des citoyens sont infondées». En effet, fait-il valoir, «la carte nationale d'identité, le passeport, le permis de conduire et la carte d'immatriculation sont tous des documents qui ont une durée de validité minimale de 10 années». «Ramené à cette durée, le tarif de délivrance de chacun de ces documents devient modeste.
Le passeport de 48 pages délivré en procédure d'urgence est un document destiné aux hommes d'affaires qui n'auront aucun problème à régler ce montant», relève-t-il. «Comme chacun le constatera, lorsque le projet de loi de finances complémentaire 2018 sera rendu public, ce texte ne contient aucune taxe ni aucune augmentation sur des produits de large consommation, et ce, en dépit du fait que le pays connaît un important déficit budgétaire de 1.800 milliards de dinars qui n'est couvert que par les emprunts du Trésor public auprès de la Banque d'Algérie», souligne le Premier ministère.

Moussa O.

Actualisation des listes des personnes démunies

Plus de 944 000 bénéficiaires de l'AFS

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a révélé, ce jeudi, à Alger, que plus de 944 000 bénéficiaires de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) avaient été enregistrés sur les listes des personnes démunies au niveau du secteur, ouvrant droit aux différents mesures et dispositifs de soutien social.
A une question d'un membre du conseil de la nation, Mahmoud Kissaoui, sur la prise en charge des personnes démunies lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, la ministre a précisé que le secteur avait «enregistré 944 883 bénéficiaires de l'AFS, auxquels s'ajoutent 113 431 bénéficiaires, qui étaient inscrits sur la liste d'attente, et ce, dans le cadre de l'actualisation des listes des personnes démunies ayant bénéficié des différentes mesures et dispositifs d'aide sociale, initiés par le secteur».
Plus de 200 000 bénéficiaires ont eu droit à la pension pour personnes handicapés à 100% et 289 896 bénéficiaires du dispositif d'insertion sociale ont été enregistrés, a fait savoir la ministre qui a soutenu que toutes ces catégories «occupent une place importante dans la politique sociale de l'Etat et bénéficient d'un intérêt particulier dans le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika».
Le secteur de la Solidarité nationale poursuit l'opération d'assainissement des listes des bénéficiaires des programmes sociaux destinés aux catégories démunies dans la société, et ce, dans la cadre de la «rationalisation des dépenses et de la poursuite de la politique sociale de l'Etat, notamment en matière d'accompagnement des catégories démunies en vue de garantir leur accès aux aides qui leur sont destinées». A cet effet, le secteur procède à une révision et actualisation périodiques des listes des bénéficiaires des différentes dispositifs d'aide sociale qui comptent parmi les personnes démunies, opérée au niveau des directions de l'action sociale et de la solidarité (DASS), à travers les différentes wilayas, en sus du suivi et du contrôle annuel de ces listes aux niveaux central et local, a poursuivi la ministre. Les services du ministère veillent actuellement à élaborer le fichier national des bénéficiaires des aides sociales, avec l'actualisation des données liées à leurs dossiers, a-t-elle affirmé, précisant que des enquêtes se poursuivent sur le terrain pour s'assurer de la véracité des déclarations faites par les bénéficiaires. Par ailleurs, Eddalia a cité les opérations de modernisation menées par le secteur en matière de gestion des différents projets sociaux pour «une prise en charge efficace» des catégories démunies, et ce, dans le cadre d'une coordination permanente avec les départements ministériels concernés.

M. M.

Hadj 2018

Le transport des hadjis en vols directs de leurs wilayas vers les Lieux Saints en cours d'étude

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a affirmé, ce jeudi, à Alger, que la demande de liaisons directes, au profit des hadjis, entre les aéroports du pays, notamment ceux du Sud et les aéroports saoudiens était à l'étude et pourrait être réalisée dans les années à venir. «En dépit des nombreuses demandes de wilayas pour l'affectation de vols directs au profit des hadjis, cette requête reste tributaire de plusieurs facteurs dépendant de l'Autorité de l'aviation civile du royaume saoudien, de la compagnie Air Algérie et la programmation des vols, a indiqué le ministre en réponse à une question orale au Conseil de la nation. Soulignant que la préparation de la saison du hadj est une entreprise très importante pour l'action du gouvernement et complexe en même temps, le ministre a expliqué que la décision ne relève pas des seules autorités du pays, mais aussi de l'aviation civile saoudienne qui impose des conditions aux compagnies aériennes pour avoir l'accès à l'espace aérien de l'Arabie saoudite. Ces préparations se font en coordination avec les autorités saoudiennes et un programme de vols est arrêté en prenant compte d'une série de données, dont le quota du pays outre la répartition des hadjis à travers les wilayas. L'aviation civile saoudienne fixe à tous les pays un nombre défini de vols vu la forte affluence des hadjis du monde entier via deux aéroports seulement, à savoir ceux de Djedda et Médine. Le gouvernement algérien accorde un grand intérêt à ces préparations dans un souci de confort des hadjis lors de leurs séjours et déplacements aux Lieux Saints, a déclaré le ministre. Le nombre des hadjis pour l'année en cours s'élève à 36 000 hadjis dont la moitié sera transportée par Air Algérie tandis que les compagnies saoudiens et une compagnie de transport privée prendront en charge l'autre moitié, sur décision de l'Autorité de l'aviation civile saoudienne. Le ministre a précisé qu'il n'est pas possible de mobiliser des avions pour des vols non pleins et qui se traduisent par des pertes pour la compagnie aérienne algérienne et les compagnies saoudiennes de transport aérien.
La programmation des vols vers les Lieux Saints obéit à plusieurs facteurs, notamment la détermination du nombre de vols et des aéroports de départ à savoir Alger, Oran, Constantine, Annaba et Ouargla, a fait savoir encore Zaâlane, assurant que toutes les mesures nécessaires ont été prises en coordination avec l'Office national du pèlérinage et de la Omra (ONPO) et les agences de voyages concernées pour le transport des hadjis vers les wilayas de départs. Affichant sa compréhension, le ministre a déclaré «j'ai été wali de Béchar entre 2010 et 2013 et je connais très bien les souffrances des habitants du Sud», assurant que son secteur continuera à travailler chaque année pour parvenir à l'objectif de dessertes directes, au profit des hadjis, entre les aéroports du Sud et ceux des Lieux Saints.

Développement

La Sonatrach présente sa stratégie SH 2030 dans le Grand Sud

Le président-directeur général Abdelmoumen Ould Kaddour accompagné d'une délégation du groupe Sonatrach a effectué, ce jeudi, une visite à Aïn Salah pour présenter la stratégie SH 2030 aux équipes opérant dans cette région.

S'inscrivant directement dans l'enrichissement et le déploiement de la communication au sein de l'entreprise, et notamment avec les bases et sites éloignés, le conseiller auprès du PDG de son Sonatrach, Fethi Arabi a présenté le plan de développement et de transformation de l'Entreprise, SH2030.

Ainsi, selon ce responsable «à l'horizon 2030» la Sonatrach ambitionne d'atteindre la «5e place mondiale des NOC en combinant» ses «réserves, sa production, et ses capacités de raffinage et les volumes commercialisés», informe un communiqué de la Sonatrach. Selon le même responsable, la stratégie SH 2030 s'articule autour de «30 initiatives regroupées en 3 grandes familles à savoir Sonatrach, direction communication et relations publiques». Parmi ces 30 initiatives, figurent les «initiatives de mise en œuvre de la stratégie pour développer la pétrochimie, le solaire ou les ressources non conventionnelles, l'amélioration des processus et d'évolutions organisationnelles, l'amélioration des processus RH, de business planning et de gestion de la performance, et des initiatives d'amélioration directe de la performance en forage ou en développement de la production». Pour sa part, le PDG de la Sonatrach, Ouled Kaddour, est revenu longuement sur le rôle sociétal dévoué à Sonatrach en déclarant «qu'il est primordial pour Sonatrach d'aller au contact de la société civile et jouer, pleinement, son rôle de société citoyenne».

Il relèvera par ailleurs l'importance pour le top management de Sonatrach «d'aller au contact de nos équipes là où elles se trouvent, afin de leur expliquer les yeux dans les yeux ce que nous avons comme vision pour l'entreprise à l'horizon 2030». «C'est un effort de proximité et de communication interne que je crois fondamental pour la réussite de notre transformation, car c'est tous ensemble que nous réussirons», a-t-il estimé.

Selon la même source, cette visite technique était une occasion à Ould Kaddour, de s'enquérir de l'objectif du projet «Aïn Salah Gas» qui consiste à développer les 4 champs du sud du périmètre contractuel, en association avec BP et Statoil, à savoir Gour Mahmoud, Hassi Moumene, Garet El Befinat et Aïn Salah et cela en vue de maintenir le plateau de production à un niveau annuelle de 9 milliards de Sm^3 de gaz sec.

Amel Driss

Selon la Cnuced

L'Algérie détient les 3es réserves mondiales de gaz de schiste

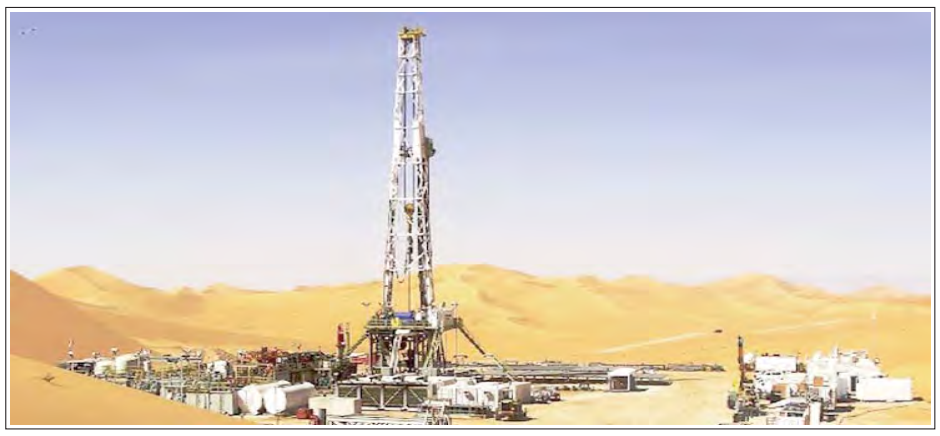

La Conférence des Nations unies sur le commerce et l'investissement estime, dans un rapport que l'Algérie détient les troisièmes réserves mondiales des ressources techniquement récupérables (RTR). La Cnuced qui a publié son rapport, jeudi, s'est basée sur une étude de l'Agence américaine d'information en énergie (EIA) établie en 2015, pour évaluer le statut de l'Algérie, et d'autres pays, et leur pertinence vis-à-vis des engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat dans un contexte de besoins énergétiques en pleine croissance. Les réserves du pays en gaz de schiste sont donc évaluées à environ «7566,6 trillions de pieds cubes (soit environ 214,5 trillions de m^3)», représentant environ «61 ans de la consommation mondiale au rythme de 2016». Avec ces réserves, l'Algérie se fait démarquer et monte en classement des dix pays détenteurs de RTR. Par ordre décroissant viennent la Chine, l'Argentine, l'Algérie, les Etats-Unis, le Canada, le Mexique, l'Australie, l'Afrique du Sud, la Fédération de Russie et le Brésil. Selon le même rapport, l'Algérie, l'Argentine, le Canada, la Chine et les Etats-Unis, détiennent à eux seuls, la moitié des RTR mondiales. L'Algérie, à elle seule, détient «707 trillions de pieds cubes(Tpi3) de gaz de schiste, soit 9,3% des RTR mondiales et plus de la moitié des RTR en Afrique. Mis à part l'Algérie et l'Afrique du Sud, qui représente quant à elle, 5,1% des RTR mondiales, et du Tchad avec 3,2% des RTR régionales. les pays d'Afrique subsaharienne sont quasiment absents de l'analyse. Pour ce qui est du gaz conventionnel, l'Algérie a montré un «intérêt grandissant» pour les ressources non conventionnelles en raison du «déclin naturel des gisements hydrocarbures», fera remarquer la Cnuced. Ainsi, ces ressources représentaient en 2016 environ «30% des réserves du continent, 43% de sa production et 56% de ses exportations». Le bouquet énergétique du pays, selon les données du rapport, repose essentiellement sur les énergies fossiles, le pétrole brut et le gaz naturel comptant pour 99,6% de ce mix sur l'année 2016. Cette production serait tirée essentiellement de 3 bassins principaux, à savoir «Ghadamès, Timimoun et Reggane».

L'on estime qu'environ 60% de la production de gaz naturel en Algérie, ont fait durant cette même année 2016, l'objet d'exportation principalement vers l'Union européenne.

L'Algérie, par le biais du groupe Sonatrach est appelée à exploiter plusieurs infrastructures et équipement adaptés pour exploiter son important potentiel en ressources non conventionnelles et partant tenter de rendre l'exploitation rentable. L'agence onusienne estime que l'avenir de l'exploitation de ce potentiel en Afrique, sera également envisagé du point de vue notamment de l'Algérie qui possèderait, les «principales ressources du continent» africain. Cependant, le même rapport relève que l'exploitation commerciale reste, à l'heure actuelle «limitée aux Etats-Unis et au Canada».

Selon l'Agence pour la protection de l'environnement des Etats-Unis, plus de «300 000 puits ont été fracturés aux Etats-Unis entre 2000 et 2015 et environ un million depuis la fin des années 1940».

Amel Driss /Ag.

Travail et sécurité sociale

«2,4 millions de jeunes insérés dans le marché de travail en 10 ans», selon Zemali

Plus de 2.4 millions de jeunes ont été insérés dans le marché de travail entre 2008 et avril 2018, a fait savoir, ce jeudi, lors d'une séance plénière de questions orales au Conseil de la nation, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali. «L'insertion professionnelle des débutants, dont le nombre augmente d'année en année, figure parmi les priorités des pouvoirs publics. D'où les différents dispositifs d'insertion mis en place.

Sur ces 2.4 millions insérés sous contrats, 2.1 millions sont employés dans le secteur économique et 600 environs jeunes débutants dans l'administration», précise-t-il, indiquant que 300 000 postes sont occupés par ces jeunes sur les 436 000 postes introduits dans l'administration. Il a souligné, par ailleurs, que plus de 70 000 parmi ces jeunes occupent aujourd'hui des postes permanents, dans le secteur économique surtout. Un secteur sur lequel les pouvoirs publics misent pour l'absorption du chômage. En réponse à une question d'un sénateur relative aux postes administratifs dégagés dans les wilayas frontalières, appelant à généraliser cette procédure sur l'ensemble des autres wilayas, le ministre a indiqué qu'il s'agit d'une mesure exceptionnelle pour les régions où le tissu économique n'est pas important.

«Les régions frontalières, les APC surtout, et en raison de leurs positions géographiques, ne sont pas connues pour un grand développement économique. Il est donc difficile de trouver des postes de travail. En raison de cela, les pouvoirs publics ont pris des mesures pour soutenir les jeunes surtout dans ces régions», explique-t-il. Parmi ces mesures, dégager des postes d'emploi dans l'administration et renforcer les services et les prestations publiques.

Interpellé, par ailleurs, sur les raisons de l'absence de réalisation d'un centre d'imagerie à Béchar, le ministre a signalé que la CNAS, vu sa situation financière, n'a pas les moyens, pour le moment, pour mettre en œuvre un tel projet. «Un centre d'imagerie coûte plus de 75 millions de dinars. Sans compter le coût de l'infrastructure. Mais dès que la situation financière de la CNAS sera améliorée et le personnel mobilisé, ce projet verra le jour.

Cela dit, Béchar bénéficiera bientôt d'un laboratoire d'analyses», souligne-t-il, relevant que la contribution annuelle de la CNAS au fonctionnement des hôpitaux est de 80 milliards de dinars en 2018. Il a fait savoir que les centres d'imagerie, gérés par la CNAS, à Tlemcen, Laghouat, Jijel et à Alger, connaissent actuellement des difficultés financières et un manque de personnel spécialisé.

A. D.

Ramadhan

230 restaurants de la Rahma recensés à Alger

Quelque 230 restaurants de la Rahma ont été recensés à Alger depuis le début du mois de Ramadhan et ce chiffre pourrait augmenter durant la 2e semaine de ce mois, a-t-on indiqué à la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DAS).

La ministre de la Solidarité nationale, de la de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, avait déclaré, mercredi, lors d'un iftar collectif avec les pensionnaires du centre des personnes âgées de Sidi Moussa (Alger), que la wilaya recensait 230 restaurants de la Rahma répartis à travers toutes ses communes. Au début de ce mois, le nombre des restaurants de la Rahma recensé à travers les 13 circonscriptions de la wilaya s'élevait à 165 restaurants, dont 42 relevant d'organismes publics, 63 du secteur privé et 61 d'associations, a fait savoir le chef du Bureau de gestion informatique à la DAS d'Alger, Aïssa Mahfoud.

Estimant que le nombre des ces espaces est appelé à augmenter durant la 2e semaine de ce mois, il a précisé que le nombre des repas distribués aux familles nécessiteuses depuis le 1er jour dépassait les 33 000 repas. Selon le même responsable, l'obtention d'autorisation d'ouverture de restaurants de la Rahma se fait par une demande aux services de la daïra, tranchée par la wilaya, ajoutant que les bénévoles sont tenus de respecter les règles régissant cette activité. Par ailleurs, le représentant de la Direction du Commerce de la wilaya d'Alger, Ayachi Dahar a affirmé que le contrôle de ces restaurants est une procédure normale, à l'instar de toute autre structure contrôlée durant le mois de Ramadhan et les autres mois de l'année. Il s'agit, a-t-il expliqué, d'une commission mixte (Santé, Inspection vétérinaire, Commerce, Commune et Protection civile) qui effectue son travail périodiquement. La Direction du commerce de la wilaya d'Alger avait mobilisé, à l'occasion de mois de Ramadhan 2018, 332 brigades de contrôle de la qualité et de répression de la fraude à travers l'ensemble des marchés de proximité et grandes surfaces de la capitale dans le cadre de la protection du consommateur et l'organisation et la régulation du marché, en sus du contrôle des différents locaux d'Iftar. Pour sa part, la direction de la santé de la wilaya d'Alger avait pris toutes les dispositions préventives contre des cas d'intoxication alimentaire au niveau des restaurations d'Iftar collectif, en prévision du mois de Ramadhan, avait indiqué à l'APS le directeur de la Santé de wilaya, Mohamed Miraoui.

Une enveloppe de près de 15 milliards centimes pour le couffin du Ramadhan à Alger

Les services de la wilaya d'Alger ont affecté une enveloppe financière de près de 15 milliards de centimes à l'opération «Couffin de Ramadhan» au profit de quelque 26 000 familles nécessiteuses, à indiqué ce jeudi, à l'APS, Djabali Farida, vice-présidente de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger (APW). La wilaya d'Alger a affecté une enveloppe financière de 14,600 milliards centimes aux familles nécessiteuses sous forme de couffins de Ramadhan, a-t-elle précisé, ajoutant que la valeur d'un seul couffin est estimée à 5.000 DA. Par ailleurs, la Direction de l'action sociale a consacré environ 2,6 milliards centimes aux familles nécessiteuses dans 25 communes, dont le budget ne permet pas de fournir ces aides à leurs résidants.

La même responsable a fait savoir que certaines communes d'Alger, ayant des recettes confortables ont réussi à fournir aux familles nécessiteuses des couffins dont le montant varie entre 10.000 et 12.000 DA. Dans le cadre des actions de solidarité prévues pour ce mois, et en collaboration avec les services de la wilaya d'Alger, le commissariat des Scouts musulmans algériens (SMA) de la wilaya d'Alger œuvre, de son côté, à distribuer, graduellement, plus de 2000 colis alimentaires aux familles nécessiteuses et aux ménages à faible revenu à travers 30 communes classées parmi les plus pauvres, rappelle-t-on.

Houda H.

• Des pièces de théâtre et des concerts de musique au programme de la commune d'Alger-Centre depuis hier

La commune d'Alger-Centre a organisé depuis hier, dans le cadre des soirées du Ramadhan, plusieurs activités culturelles et de divertissement ainsi que des concours religieux, outre des soirées sans voitures chaque vendredi tout au long de ce mois. Dans un communiqué rendu public jeudi, la commune d'Alger-Centre annonce pour la soirée de vendredi une représentation de la pièce théâtrale *Sa'â Essifr* (Heure zéro) au théâtre communale à 22h30 ainsi qu'une cérémonie de clôture à l'honneur des lauréats du concours du Saint Coran à la salle de cinéma «Algeria» à 23h30. La Commune d'Alger-Centre a décidé d'organiser chaque vendredi de ce mois à compter de 21h30 des soirées culturelles et artistiques dans le cadre de la manifestation «Soirées sans voitures» en interdisant la circulation automobile entre la rue Didouche Mourad et la rue Larbi Ben M'hidi en passant par la place de la Grande Poste, ajoute la même source. S'agissant des autres jours de la semaine, le théâtre communale abritera des pièces théâtrales et des concerts musicaux à partir de 22h30 avec au programme la pièce *Ya Ana Ya Enta* (Samedi) et un concert de Abdelkader Chercham et de Noureddine Allan (Dimanche). La soirée de lundi sera consacré à un concert de la chanteuse Hasna El Becharia et celle de mardi à la représentation de la pièce théâtrale *Saber El Assas*. Un concert musical animé par les chanteurs Abdelkader Chaou et Amel Radi est prévu le mercredi, conclut le communiqué.

H.H.

Bouira

39 millions de dinars supplémentaires pour le parachèvement des grands transferts de Koudiet Acerdoune

Une enveloppe supplémentaire de 39 millions de dinars a été accordée sur budget de la wilaya de Bouira pour le parachèvement des projets des grands transferts des eaux du barrage Koudiet Acerdoune vers les localités d'Aïn Bessam et de Ridane (Ouest de Bouira). C'est au cours d'une visite d'inspection et de travail effectuée, ce jeudi, dans les communes d'Aïn Bessam, Ridane (Ouest de Bouira) et Hadjra Zerga (Sud) que le wali de Bouira, Mustapha Limani, a décidé de cette rallonge budgétaire sur fonds de la wilaya. Ce montant financier supplémentaire de 39 millions de dinars, puisé du budget complémentaire (40 milliards de dinars) attribué à la wilaya, est destiné à parachever les travaux de raccordement des différentes localités de la commune d'Aïn Bessam et celles de la commune enclavée de Ridane, au système des grands transferts du barrage Koudiet Acerdoune, selon des informations fournies lors de cette visite. Pour la commune d'Aïn Bessam, située à 20 km à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Bouira, Limani a annoncé une rallonge de 5 millions de dinars pour la poursuite des travaux de raccordement de la localité d'Ouled Aïche, située à la lisière avec la daïra de Souk El Khemis . «Ce projet alimentera les villages de Sidi Yahia, Ouled Aïche, Mouadaâ, Chekoubia sur 15 km», a expliqué le wali, précisant que 34 autres millions de dinars seraient rajoutés pour pouvoir raccorder aussi la localité d'Ouled Guemra relevant de la commune de Ridane (Ouest de Bouira). Un réseau de 12 km sera réalisé pour le raccordement de ce village enclavé qui compte 600 habitants. Dans la commune de Ridane, Limani s'est enquis de l'avancement des travaux de raccordement de quelque 4600 habitants au système des grands transferts du barrage Koudiet Acerdoune, réalisé dans la commune de Maâlla nord-ouest). Pour le village d'Ouled Guemra, une étude avait été menée auparavant pour son raccordement à ce système, mais le projet n'a pas été lancé pour des raisons financières. A Hadjra Zerga, située à 60 km à l'extrême sud de la wilaya de Bouira, le chef de l'exécutif a visité le chantier de réalisation d'un réservoir de 500 m^3 en voie d'achèvement et destiné à raccorder également cette région au barrage de Koudiet Acerdoune.

«Le projet porte sur la réalisation de 45 km de réseau et concerne dans sa totalité les communes de Hadjra Zerga et Hakimia, ainsi que les localités de Raïcha, Zaouia, Drablia et Dayra, ainsi que Bassane et domaine Atoui, qui comptent au total 4000 habitants», ont expliqué les responsables de la direction des Ressources en eau au wali.

• Béjaïa

Le musée Bordj Moussa rouvre ses portes

Le musée Bordj Moussa, un ancien fort espagnol, érigé en tant que tel en 1989, a rouvert ses portes dernièrement au grand public, révélant ses diverses collections (archéologiques, naturelles et artistiques) certes, mais dévoilant surtout, sous un éclairage nouveau, une partie de la collection de peinture et d'art graphique de la galerie Emile Aubry, mise sous le boisseau depuis des décennies, mais dont le contenu est conservé dans des cartons de façon quasi-intacte. Le public, venu nombreux, a pu en effet, découvrir ou redécouvrir non sans délectation, un ensemble de toiles de valeur, signées par des artistes émérites, notamment Emile Aubry, Lafayette, Fragonard, ou Yvan Babij. Une soixante d'œuvres, dont quelques-unes constituent des références artistiques universelles, à l'instar de *la dame en noir* (Emile Aubry-1920), *Les danseuses* (Lucien Fontanarosa-1912) ou des copies dont *La lecture* d'Honoré Fragonard, l'originale étant exposée au Metropolitan Muséeum de New-York, y tapissent les murs et ce, parallèlement à une foison de dessins graphiques, signés par des voyageurs connus, parmi lesquels figurent le Duc Louis de Habsbourg d'Autriche ou encore d'anonymes, entre autres, des militaires et des fonctionnaires de l'administration coloniale.

Bedjaoui B.

Intempéries à Djelfa

Des dégâts matériels considérables et des agriculteurs sinistrés à Messaâd et Aïn El Ibel

Les chutes exceptionnelles de pluies accompagnées de débordements des cours d'eau enregistrées durant la première semaine du mois de Ramadhan à Djelfa ont été à l'origine d'importants dégâts occasionnés aux agriculteurs des communes de Messaad et Aïn El Ibel (Sud de Djelfa).

«Des commissions locales ont été constituées en vue de faire le constat de la situation au niveau des zones agricoles de la wilaya touchées par les intempéries, dont notamment des chutes de grêle enregistrées dans les communes de Messaad, Aïn El Ibel, Deldoul et Selmana, à l'origine d'importants dégâts causés aux exploitations agricoles et aux vergers arboricoles», a indiqué le directeur des services agricoles de la wilaya, Fenazi Ali. Selon un bilan préliminaire des sorties réalisées sur le terrain par ces commissions, quelque 142 exploitations agricoles de la commune de Messâad (75 km au sud de Djelfa) ont subi des dommages suite aux intempéries, jamais vu dans la wilaya, a ajouté Fenazi, déplorant la destruction totale de 326 ha d'abricotiers, 155 ha de grenadiers et près de 19 ha d'oliviers. Les intempéries ont été à l'origine du débordement de nombreux puits, au niveau de la même localité, outre la perte de 23 ha de surfaces maraîchères et de 180 ha de surfaces céréalières, parallèlement à la perte de sept têtes d'ovins et la dévastation de près de cinq km de pistes agricoles.

Dans les communes d'Aïn El Ibel et Medjbara, la grêle a occasionné la perte de 60 ha d'arbres fruitiers et 110 ha de céréales. Le DSA a signalé l'élaboration d'un rapport au sujet de ces dégâts matériels dans l'attente des instructions de la tutelle. En outre, Fenazi a déploré le fait que les agriculteurs locaux n'aient pas assuré leurs récoltes contre les risques majeurs aux fins de bénéficier des avantages assurés en pareils cas par la Caisse de mutualité agricole. Sachant qu'une campagne de sensibilisation sur le sujet (assurance agricole) a été organisée, dernièrement, au niveau des régions sinistrées, «sans susciter l'engouement espéré auprès des agriculteurs», a observé Fenazi. Toujours est-il que les agriculteurs de ces régions se sont retrouvés profondément attristés et choqués par la perte de leurs récoltes, d'autant plus qu'elles étaient arrivées à maturité, comme c'est le cas pour les abricotiers, dont la production s'annonçait fort prometteuse pour cette saison, avant qu'elle ne soit emportée par les pluies diluviennes. D'autre part, les services de la Protection civile de la wilaya n'ont fort heureusement fait cas d'aucune

perte en vie humaine, suite à ces intempéries, selon le chargé de la communication auprès de ce corps constitué, le capitaine Khelili Mokhtar. Il a signalé, néanmoins, nombre d'interventions ayant consisté, entre autres, en l'assistance de conducteurs de véhicules cernés par les eaux et le pompage des eaux de pluies au niveau de plusieurs habitations dans les villes de Hassi Bahbah, Messaâd et Aïn El Ibel, rassurant quant à la mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour faire face a tout imprévu lié aux intempéries.

Ali Toumi

Tébessa

Cherté de la majorité des denrées alimentaires

Les produits alimentaires, notamment les viandes, les fruits et légumes connaissent depuis le début Ramadhan une flambée sur les marchés de la ville de Tébessa, ont déploré, jeudi dernier, des consommateurs. En dépit de l'importance de l'offre en légumes et fruits, les prix affichent des «niveaux très hauts voire prohibitifs pour les citoyens à faibles revenus», assurent des citoyens rencontrés au marché de détail de cette ville.
Pour hadja Fatima, les prix affichés sont «astronomiques» et la contraignent à se contenter de petites quantités de légumes suffisant à peine pour la préparation d'un F'tour ou deux. La viande bovine est cédé à 1.700 DA/kg et une petite pièce de thon ne suffisant même pas à une petite famille affichent le même prix, constate Mohamed non sans affirmer avoir boudé ces deux viandes face à leur cherté. Cette hausse ne fait que répercuter la hausse des prix sur les marchés de gros, assurent, de leur côté, des commerçants dont Djalil qui affirme pratiquer de «faibles marges bénéficiaires couvrant à peine les frais d'achat et charges de transport». Pour leur part, les responsables de la Direction du commerce font état de la mobilisation de brigades de contrôle pour lutter contre les fraudes, notamment dans les commerces des produits de large consommation.

Mechaka A.

Introduction, dès la rentrée prochaine, de la filière sciences islamiques à l'université Larbi-Tebessi

La filière des sciences islamiques sera intégrée à partir de la prochaine rentrée 2018-2019 à l'offre de formations de l'université Larbi-Tebessi de Tébessa, a indiqué, jeudi dernier, le chargé de communication à cette université, Driss Attia. La circulaire ministérielle portant ouverture de cette spécialité a été signée la fin de la semaine passée, a précisé la même source, avant de souligner que la spécialité sera attachée à la faculté des sciences humaines et sociales et enseignée dans la grande mosquée Cheikh Larbi-Tebessi dans le cadre de la coopération entre les ministères de l'Enseignement Supérieur et des Affaires religieuses. Les responsables de l'université œuvreront à transformer, à l'avenir, cette structure en un institut national pour être un centre de rayonnement scientifique et civilisationnel, a ajouté Attia. Cette décision permet à l'université de Tébessa de diversifier les filières enseignées par ses six facultés proposant 62 offres de formation en licence, plus de 80 formations en master et 32 en doctorat, selon la même source. Lors de sa visite dans la wilaya début mai, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, avait considéré que cette structure sera un centre de rayonnement religieux et avait insisté sur l'accélération des travaux pour en permettre la réception lors de la fête de l'indépendance le 5 juillet.

M. A.

Batna

Près de 3,83 tonnes de denrées alimentaires impropres à la consommation

Près de 3, 83 tonnes de denrées alimentaires impropres à la consommation, destinées à la vente pour une valeur de 2,49 millions de dinars ont été saisies dans six wilayas dans l'Est du pays relevant de la Direction régionale du commerce (région de Batna), durant les 10 jours précédant le mois du Ramadhan, a indiqué, jeudi dernier, le directeur régional, Brahim Khediri. L'opération la plus importante enregistrée dans cette région, englobant les wilayas de Batna, Khenchela, Tébessa, Biskra, Constantine et Oum El Bouaghi, a été effectuée à Tébessa et a permis de saisir 3,7 tonnes de produits alimentaires avariés pour un montant global de 1,31 million de dinars, lesquels ont été détruits au niveau du Centre d'enfouissement technique (CET), dans la région de Tnoukla (Batna). Ce même responsable a souligné que les opérations de saisie ont été effectuées en coordination avec les services de la sûreté et de la gendarmerie de ces wilayas, ajoutant que 151 commerces ont été proposés à la fermeture.
Il a également fait savoir que la plupart des infractions relevées durant la même période ont trait au non respect des règles de l'hygiène et de santé, à la vente de produits impropres à la consommation en sus de l'irrespect de la température de conservation des produits.
D'autre part, une quantité avariée de viande rouge et ses dérivés, estimés à 997,15 kg, a été saisie dans la wilaya de Constantine et détruite.

• Biskra

Régression «sensible» du nombre d'accidents de la route

Une régression «sensible» du nombre d'accidents de la route a été enregistrée à Biskra aux cours des quatre premiers mois de l'année 2018, par rapport à la même période de l'année écoulée, ont indiqué les services de la Gendarmerie nationale.
Au cours de journées portes ouvertes tenues à la maison de la culture Redha-Houhou, les mêmes services ont précisé que ce recul est estimé à 35 accidents de la circulation, détaillant que, de janvier à avril derniers, 75 accidents de la circulation ont été recensés sur les routes de Biskra, contre 110 accidents pour la même période en 2017. Les mêmes services de ce corps constitué ont signalé également une baisse dans le nombre de décès et blessés, victimes d'accidents de la route pour la même période avec moins de 7 décès et 54 blessés, comparée à la même période de l'année passée.
La Gendarmerie nationale a recensé 25 morts et 116 blessés de janvier à avril 2018, contre 32 morts et 170 blessés durant la même période de 2017.
Le facteur humain est à 90% à l'origine de ces accidents de la circulation, a-t-on encore indiqué, soulignant que l'excès de vitesse, le non-respect des signalisations routières, les dépassements et les manœuvres dangereuses étaient les causes de ces drames. Le recul du nombre d'accidents de la circulation est attribué notamment aux efforts déployés par les services de la Gendarmerie nationale dans la sensibilisation quant aux dangers de la route, ainsi qu'à la répression et le redéploiement des brigades de ce corps constitué sur les axes routiers de la capitale des Ziban. Ces journées portes ouvertes de trois jours sur la Gendarmerie nationale visent à rapprocher cette institution des citoyens, à présenter les différents missions de ce corps constitué, ses fonctions au titre de sa modernisation et son adaptation aux nouvelles exigences nationales et internationales, tant sur le plan de la ressource humaine que sur le plan des nouvelles technologies, a-t-on conclu.

Gendarmerie nationale

Portes ouvertes à Sidi Bel-Abbès et Tiaret

Une manifestation portes ouvertes sur la Gendarmerie nationale a été inaugurée à l'école des sous-officiers de la Gendarmerie nationale, en présence des autorités locales civiles et militaires.

Le responsable de l'école, la colonel Mohamed Hamiti, a indiqué, dans une allocution présentée lors de ces portes ouvertes que cette manifestation inscrite au titre du plan de communication adoptée par le commandement de la Gendarmerie nationale pour faire davantage connaître cet établissement, ses réalisations et les structures dont il dispose, soulignant que c'est une occasion pour informer les jeunes désirant accéder à cette école. Au passage, il a salué les efforts du commandement de la Gendarmerie nationale à renforcer ses équipements et à œuvrer à concrétiser différents plans de développement pour assurer une couverture sécuritaire dans tous les domaines et en créant plusieurs structures spécialisées à l'instar de l'institut national de criminalistique et de criminologie, le centre de recherche et développement et le centre de coordination routière, en plus d'équiper les unités en matériels sophistiqués à l'instar de l'informatique. Cette efficacité inscrite dans le cadre de la culture du travail permanent de proximité vise une communication entre ce dispositif et la société et mettre en exergue les efforts déployés par les services de ce dispositif au titre du service public et la lutte contre les formes de criminalité, a souligné la capitaine Ghrissia Bey, chef du bureau information, communication et orientation à l'école précitée. Elle a noté que cette manifestation, initiée par l'école des sous-officiers en collaboration avec le groupement territorial de la Gendarmerie nationale et le Groupe d'intervention, se poursuit durant trois jours. Cette manifestation a permis de faire connaître les missions et activités de l'école des sous-officiers de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbès en réservant plusieurs stands à l'instar du pavillon de réception des sous-officiers de Sidi Bel-Abbès et du système de formation de l'école assurant une formation technique en motocycles, la police judiciaire des unités territoriales, la conduite, la mécanique auto et équipements électriques. Cette manifestation comporte des ateliers de recrutement, de la police judiciaire, de la police technique, du sport et de la sécurité routière, outre des exhibitions sportives.

L'école des sous-officiers de la gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbès est un ancien établissement de formation créée après l'indépendance, qui a pour objectif de développer et de moderniser le système de formation par la mobilisation de tous les moyens matériels et les compétences humaines afin de garantir un bon encadrement des formations et des stages selon les changements sécuritaire, technologique et scientifique. L'école utilise des programmes performants, un encadrement de qualité et des moyens pédagogiques lui permettant de réussir son défi et de préparer des éléments assumant leurs missions avec professionnalisme. Dans le même contexte toujours, des journées «portes ouvertes» sur la Gendarmerie nationale ont été organisée jeudi à la maison de la culture Ali- Maâchi de Tiaret, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya, de membres de la famille révolutionnaire et de citoyens.

Le lieutenant-colonel Rabah Karmi a souligné, à l'ouverture de cette manifestation au nom du général-major Saïd Bey, commandant de la 2e Région militaire, que la Gendarmerie nationale «a connu un essor et a été dotée de tous les moyens de réussite en offrant une formation de qualité et spécialisée, des moyens modernes et des structures permettant à ses cadres d'assumer leurs missions dans de meilleures conditions et avec professionnalisme». Ces possibilités et moyens d'action, a-t-il souligné, répondent aux défis de l'arme de la Gendarmerie nationale, notamment à l'ère de l'évolution de la société et de la lutte contre de nouvelles formes de criminalité nécessitant plus d'efforts et de soutien. Le wali de Tiaret, Abdeslam Bentouati, a mis en exergue l'évolution et l'efficacité du dispositif de la gendarmerie nationale dans la lutte contre la criminalité et la sécurisation des frontières, ainsi que les moyens de travail de la Police scientifique, soulignant que ce corps est devenu une référence dans le monde dans ce domaine.

A l'occasion des «portes ouvertes» qui s'étaleront sur trois jours et qui entrent dans le cadre de la politique de communication de l'Armée nationale populaire (ANP), une exposition a été organisée sur les services du groupement territorial de la Gendarmerie de Tiaret, ses missions dans la lutte contre la criminalité, la protection des personnes et des biens, la sécurisation des frontières, en plus de servir le citoyen. Les moyens mobilisés par la Gendarmerie nationale et le bilan de ses activités dans la wilaya ont été présentés. L'ouverture de cette manifestation a été marquée par des exhibitions des éléments d'intervention rapide sur leur disponibilité d'assumer des missions d'arrestation de criminels, de contrôle de la drogue et des armes par des équipes cynophiles, la protection personnelle en cas de danger et autres.

Des retraités de la gendarmerie, un membre de la famille révolutionnaire et les familles de deux gendarmes martyrs du devoir national, Mohamed Touatia et Habib Benhaddou, morts lors du crash de l'avion militaire de Boufarik, ont été honorés. Trois fauteuils roulants ont été offerts à des handicapés en collaboration avec la direction de l'action sociale de la wilaya de Tiaret.

Djillali T.

Tissemsilt

Lancement d'un projet pédagogique sur la biodiversité dans les forêts de la région

Un projet pédagogique d'information sur la biodiversité dans les forêts de la wilaya de Tissemsilt a été lancé dernièrement, a-t-on appris, hier, du directeur de la Maison de l'environnement initiatrice du projet. En marge des premiers ateliers sur la biodiversité en espaces naturels de la région qui ont pris fin, jeudi, dans cette structure de l'environnement, Mohamed Mahious a souligné que ce projet, concrétisé en coopération avec la Conservation des forêts et la Direction de l'environnement, prévoit un inventaire précis des espèces végétales et animales se trouvant au parc national des cèdre de Theniet El Had et la forêt d'Aïn Antar en s'appuyant sur des spécialistes en environnement et la nature du centre universitaire de Tissemsilt.

Ce projet, qui sera concrétisé dans trois mois, prévoit la prise de photos d'espèces végétales et animales rares qui vivent dans les forêts de la wilaya recensés par des cadres de la conservation des forêts. La dernière étape de ce projet consiste en la concrétisation d'un film documentaire sur la biodiversité que recèle la forêt de cèdre de Theniet El Had qui sera réalisé par des cadres de la Maison de l'environnement en collaboration avec des techniciens de la Maison du parc national d'El Medad.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des démarches de la Maison de l'environnement pour ancrer la culture environnementale en milieu de jeunes et préserver les espèces florales et faunistiques des forêts de la région.

La journée de clôture de ces ateliers sur la biodiversité, initiés par la direction et maison de l'environnement de la wilaya, la Conservation des forêts et le parc national de cèdre de Theniet El Had a été mise à profit pour honorer des élèves adhérents aux clubs verts et secteurs et associations contribuant à la réussite de cette manifestation. Cette manifestation a comporté des expositions sur les ressources naturelles des forêts d'El Medad et Aïn Antar, des communications sur le thème de la journée mondiale et une sortie scientifique d'étudiants vers le parc national des cèdres de Theniet El Had et la retenue de Sidi Abdoun de Sidi Boutouchent.

• ORAN

Saisie de produits impropres à la consommation

Les services de la qualité et de la répression des fraudes relevant de la Direction du commerce de la wilaya d'Oran ont procédé, ce mercredi, à la saisie de 250 kg entre viandes rouges et blanches impropres à la consommation, a-t-on appris, ce jeudi, auprès de cette administration de commerce.

L'opération de saisie de cette quantité de viande a eu lieu au niveau de boucheries situées dans deux marchés de fruits et légumes à «Essedikia» pour une infraction liée à l'absence d'estampillage et de certificat sanitaire, a indiqué la chef de service protection du consommateur et répression de la fraude à la Direction du commerce, ajoutant que la valeur de ces deux produits alimentaires sensibles saisis est de 175.000 DA.

Les agents de contrôle et de la répression des fraudes ont opéré, dernièrement, la saisie de 0,75 tonnes de denrées alimentaires (hors viandes) dont des épices périmées, notamment à Medina J'dida, d'une valeur totale de 348.000 DA, selon la même source.

Le bilan du service de la qualité de la Direction du commerce d'Oran de la première décade du mois de Ramadhan fait état de 270 procès verbaux dressés contre des commerçants contrevenants pour diverses infractions dont 6 propositions de fermeture de locaux commerciaux pour défaut d'hygiène.

Tamanrasset

De nouvelles structures renforcent le secteur des affaires religieuses

Plusieurs structures religieuses, nouvellement érigées, ont ouvert leurs portes durant ce mois de Ramadhan dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris auprès de la Direction des affaires religieuses et des wakfs.

Favorablement accueillies par les citoyens, ces structures, entrées pratiquement en service au début de ce mois, consistent en la mosquée «Cheikh Mohamed Zaoui» d'une capacité de 3000 fidèles au quartier «Choumoue», dotée d'une école coranique, ainsi que la mosquée «Khadija Oum El Moueminine» (2000 fidèles) au quartier Sorro, et 3 écoles coraniques au chef-lieu de wilaya, a précisé le directeur du secteur, Ahmed Benmalek. Les structures religieuses dans la wilaya, devant accueillir et former aussi bien des fidèles que des apprenants, selon les valeurs de modération et du juste milieu, sont encadrées par plus de 400 cheikhs et homme de culte pour 162 mosquées et 228 écoles coraniques totalisant plus de 26 000 apprenants. Le secteur des affaires religieuses sera renforcé par d'autres projets de développement, à l'initiative de bienfaiteurs, consistant en la réalisation de 9 nouvelles mosquées à travers différentes régions de la wilaya.
La wilaya de Tamanrasset recense 28 zaouïas agréées, chargées de l'enseignement coranique pour les apprenants locaux et de pays voisins, avec un encadrement spécialisé dans diverses spécialités religieuses. Le conseil scientifique relevant de la Direction de affaires religieuses et des wakfs, s'emploie à mener également une mission de vulgarisation et d'orientation, en plus de l'enseignement coranique avec des méthodes didactiques appropriées et la contribution à l'ancrage des valeurs de citoyenneté dans toutes ses dimensions sociales. Les responsables du secteur des affaires religieuses s'attèlent à mettre en œuvre, lors de ce mois de Ramadhan, un riche programme axé, notamment sur l'animation de conférences sur la portée et les enseignements de ce mois, les avantages du jeûne, et sur les actions caritatives. Le Centre culturel islamique de Tamanrasset a projeté durant ce mois des conférences avec les jeunes en vue de les orienter et les guider sur le droit chemin et de les prémunir des fléaux. Des communications et des émissions ayant trait à différentes thèmes socio-religieux seront également animées sur les ondes radiophoniques en langue arabe et en Tergui, une variante de la langue amazighe.

Ali B.

• Une délégation d'officiels maliens s'enquiert de la situation de leurs ressortissants

Une délégation d'officiels maliens (ministère des Affaires étrangères) est arrivée, mercredi soir, à Tamanrasset, pour s'enquérir de la situation de leurs ressortissants, a-t-on constaté. La délégation malienne a rencontré, jeudi, la communauté de leur pays, très présente à Tamanrasset, pour s'enquérir de leur situation, de leurs conditions de vie et de diverses autres questions liées à leur mode de vie dans le respect des lois et règlements algériens, selon des membres de cette communauté. Elle a aussi effectué une visite de courtoisie au wali de Tamanrasset, Djillali Doumi, a-t-on appris également. La communauté malienne vit depuis longtemps en harmonie avec la population de Tamanrasset, a affirmé Traoré, illustrant son propos à travers le tournoi de football de proximité qui a engagé, dans la soirée de mercredi au quartier Tahaggart, son équipe et une autre burkinabaise aux côtés de 22 autres représentant les quartiers de Tamanrasset. Selon Traoré, la communauté malienne exerce «librement» diverses activités aux côtés de la population locale, dans le «respect mutuel».
Pour sa part, Moulay Cheikh, président du comité de wilaya de Tamanrasset du Croissant-Rrouge algérien, a affirmé que les restaurants «Rahma» ouverts à l'occasion du mois de Ramadhan servent en moyenne 2300 repas d'Iftar (rupture du jeûne), dont quelque 1300 à des ressortissants africains, dont les maliens constituent une grande partie, avec le choix de le prendre (repas) sur place ou de l'emporter.

A. B.

Ouargla

Diverses opérations pour améliorer le réseau de distribution de l'électricité

De nombreuses opérations visant l'amélioration du réseau de distribution de l'énergie électrique ont été réalisées dans la wilaya d'Ouargla, ces dernières années, a-t-on appris auprès de la Direction de distribution, relevant de la Société de distribution de l'électricité et du gaz du centre (SDC-filiale du groupe Sonelgaz). Ces opérations, appelées à renforcer le réseau électrique en maîtrisant au mieux les éventuelles coupures enregistrées généralement en période de fortes chaleurs, consistent, notamment en l'installation et la mise en service de 270 transformateurs, a-t-on précisé. Ce porte à 4821 le nombre global de ce type d'installations répartis sur les différentes communes de la wilaya d'Ouargla, selon la source.
Il s'agit, en outre, de la réalisation d'un réseau électrique de 453 km à haute et moyenne tension, ce qui a permis d'augmenter la longueur totale du réseau à 8654 km dans la wilaya d'Ouargla où le taux de couverture en électricité à atteint les 98%, selon la SDC.
Par ailleurs, une campagne de sensibilisation sur les risques liés à une mauvaise utilisation des installations d'électricité et du gaz, ainsi que l'utilisation rationnelle et judicieuse de l'énergie, a été organisée par l'entreprise en coordination avec le secteur des affaires religieuses et des wakfs.
Ciblant les structures de culte, dont les mosquées et les écoles coraniques, cette action vise à informer les citoyens, durant le mois de Ramadhan, sur les risques de l'énergie électrique, ainsi que les bonnes pratiques du quotidien susceptibles de réduire la consommation, augmenter la durée de vie des articles électroniques et électroménagers, et soulager le réseau électrique.

Béchar - Algérie Telecom

Mise en service d'une nouvelle station MSAN à Tabelbala

Le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) s'est renforcé par la mise en service d'une nouvelle station multiservices de téléphonie et Internet (MSAN) à Tabelbala (400 km au sud de Béchar, a-t-on appris de la Direction de l'entreprise Algérie Telecom (A.T) à Béchar.
Mille lignes permettent désormais aux abonnés d'Algérie Telecom un accès à la téléphonie et à l'Internet haut débit à travers cette technologie, a-t-on précisé.
Outre cette station, il a été procédé à la mise en service d'une nouvelle station de téléphonie et Internet de téléphonie 4G-LTE, au titre du programme de renforcement de l'accès des habitants de cette collectivité frontalière aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment l'Internet haut débit, a-t-on souligné.
La mise en service de ces deux projets a pu être concrétisée à travers la réalisation d'un réseau de transport de 400 km de fibre optique de Béchar vers Tabelbala et d'un réseau d'accès à ces mêmes technologies en fibre optique de 15 km à travers le tissu urbain de cette localité, selon les explications d'A.T. Une opération similaire a été réalisée à Taghit (97 km au sud de Béchar) où ont été installées 6 stations MSAN totalisant 1000 accès à la téléphonie et à Internet haut débit, et ce, dans le cadre de l'apport du secteur au développement du tourisme et de l'accès des habitants de la région à la téléphonie et à Internet, rappelle la Direction d'Algérie Telecom.

• Laghouat

Commémoration du 59e anniversaire de la bataille de Gabeg

Plusieurs activités commémoratives du 59e anniversaire de la bataille de Gabeg ont été organisées, ce jeudi, au musée du Moudjahid de Laghouat. Une communication a été présentée à cette occasion par l'enseignant Boumédiène Kaâbouche (Université de Laghouat) sur ce haut fait d'arme mené par le 3e commando de la 4e Région de la zone 3 (wilaya 5 historique), composé de 35 moudjahidine.
La bataille, dont a été le théâtre la région de Gabeg dans la vallée de Taouenza, et qui constituait alors un centre de logistique et d'armement et de soins des blessés, a amené les forces coloniales à assiéger et ratisser toute la région de Laghouat à El Assafia et de Ksar El Hirane à Bennacer Benchohra, a-t-il relaté.
Trois moudjahidine y sont tombés au champ d'honneur et une douzaine ont été arrêtés, tandis que les autres ont réussi à se replier, lors de cette bataille où les pertes des ennemies ont dépassé la centaine de soldats et de nombreux blessés, en plus de 2 avions, a précisé l'intervenant.
L'engagement de cette bataille entrait dans le cadre d'une stratégie des moudjahidine visant à déplacer leurs positions des massifs montagneux vers les plaines et l'action armée du Nord vers le Sud de la wilaya, en plus de tenter d'annihiler l'action des traitres et des harkis et de porter atteintes aux intérêts français dans la région, a ajouté Kaâbouche.
A l'occasion de cette commémoration, une convention a été signée entre la Direction des Moudjahidine et la Conservation des forêts, portant plantation d'arbres au niveau des cimetières des martyrs à travers la wilaya de Laghouat. Une projection-vidéo comportant le témoignage d'un acteur de cette bataille, le défunt Mabrouk Maazouz dit El Figuigui, a été aussi organisée, suivie d'autres témoignages vivants et d'une cérémonie en l'honneur de moudjahidine.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

YouTube expérimente une nouvelle manière d'organiser les abonnements

La plupart des réseaux sociaux ont réinventé la TL, privilégiant certaines publications plutôt que d'autres sans se baser sur l'ordre chronologique. Et ce sera prochainement le cas de YouTube si l'on en croit le site 9to5Google qui a fait une découverte intéressante.

C'est un tweet repéré qui a mis la puce à l'oreille de ce dernier dans lequel un utilisateur évoquait un nouvel affichage du contenu de sa TL. Seule une poignée d'internautes serait donc concernés par ce changement qui devrait progressivement s'étendre à l'ensemble des personnes utilisant YouTube. Encore une fois, c'est un robot qui semble détecter seul quel contenu sera le plus intéressant à proposer aux personnes surfant sur le site, récent ou non. Comme expliqué précédemment, c'est 9to5Google qui a fait cette découverte intéressante à propos de la manière dont vont être classées les vidéos dans le futur sur YouTube. Désormais, un algorithme, qu'importe l'ordre de publication, privilégiera certains contenus plutôt que d'autres -un peu à la façon de Facebook ou Twitter. On imagine déjà le site, détenu par Google, mettre en avant ses youtubeurs stars plutôt que d'autres, plus anonymes, mais dont les propositions pourraient être de qualité, si ce n'est meilleures. Reste à savoir comment les utilisateurs recevront cette nouveauté. Du côté de Twitter, beaucoup se plaignent déjà d'un tel affichage qui n'avait pas plu sur Facebook et Twitter cités précédemment.
Il semblerait que l'ordre chronologique disparaisse progressivement dans un but de profit de la part des firmes derrière nos réseaux sociaux préférés.
Ce sont désormais eux qui choisissent ce que l'utilisateur verra ou ne verra pas. Les restrictions des grosses machines pourraient bien un jour lasser les utilisateurs, même les milliards d'internautes mensuels que récolte YouTube.

Deviner le code d'un smartphone, c'est possible grâce aux yeux de l'utilisateur

Le code des smartphones permet une protection de la vie privée des utilisateurs. Seulement voilà : les hackers se montrent de plus en plus malins et pourraient, dans un futur proche, littéralement lire dans vos yeux. C'est en tout cas ce que pensent des chercheurs en sécurité des universités de l'Arizona et du Delaware à travers une nouvelle étude. Ces derniers ont utilisé une caméra à quelques mètres des yeux de l'utilisateurs du smartphone pour permettre une lecture du code -ou du schéma de déverrouillage. Ce système, appelé EyeTell, pourrait faire des ravages entre des mains mal intentionnées. C'est une technique tellement simple qu'elle en devient terriblement précise. Avec EyeTell, les chercheurs se sont donc basés sur le mouvement des yeux et un calcul de probabilité. Bien sûr, le système ne trouve pas toujours le mot du passe du premier coup, mais se révèle terriblement efficace en terme de temps comparé à un brute force -comme celle du GreyKey permettant de déverrouiller les iPhone. A noter que, plus le mot de passe ou le schéma est complexe, plus EyeTell se révèle efficace. Lors des essais, les chercheurs ont filmé les yeux de 22 utilisateurs à l'aide d'une caméra Panasonic HCV7000. Utilisateurs déverrouillant des téléphones allant du Nexus 6 à l'iPhone 6s -affichant respectivement un taux de succès de 39 et 57%. Comme expliqué précédemment, un code complexe -paradoxalement- facilite le boulot de EyeTell, comme dans le cas d'un code à 6 chiffres plutôt que 4. Alors comment se protéger de telles attaques dans le futur ? On imagine qu'il faudra faire attention à son regard lorsque l'on tape un code ou, plus simplement, porter des lunettes de soleil.

Le double capteur de l'iPhone X jugé trop fragile par des utilisateurs

Un nouveau problème lié à l'iPhone X fait son apparition sur la toile. S'il y a bien un domaine où se démarquent les smartphones depuis ces dernières années, c'est bien l'appareil photo. La plupart des modèles sont désormais équipés de double capteur permettant des clichés d'une qualité bluffante. Certains vont même encore plus loin, comme le Huawei P20 Pro, avec trois capteurs ! Mais aujourd'hui, c'est un autre modèle estampillé Apple qui nous intéresse puisqu'il s'agit de l'iPhone X. Un iPhone X qui, en plus de proposer la meilleure reconnaissance faciale du marché grâce à Face ID, propose des photos d'une incroyable qualité. Il faut dire que la firme de Cupertino gère la partie logicielle et matérielle permettant une meilleure optimisation. Sans oublier un téléphone dont le prix dépassait les 1.000 € : un appareil photo performant est la moindre des choses !
Seulement voilà : depuis peu, des utilisateurs se plaignent de problèmes avec ce dernier. C'est sur les forums Apple et Reddit que de nombreuses plaintes ont commencé à apparaître par rapport à un double capteur bien trop fragile. Les utilisateurs précisent évidemment que le téléphone n'est pas tombé au sol... A noter qu'il faut parfois plusieurs mois avant qu'un souci ne fasse son apparition chez un modèle qui, bien que testé, n'a pas eu à subir l'épreuve du temps. L'iPhone X a été utilisé avec une coque sans chute ni accident.
Je suis allé à l'Apple Store ce matin qui m'a demandé de payer 549 $ pour le faire réparer. Une somme rondelette que cet utilisateur aura peut-être payé en se rendant à l'Apple Store pour faire constater le problème du double capteur fragile. Bien évidemment, le souci ne touche qu'une faible part des possesseurs de l'iPhone X tandis que certains avancent une fragilité à cause de la température. C'est le saphir protégeant l'appareil photo qui serait en cause avec ce problème. La firme de Cupertino ne propose pas de réparer ce petit élément dans le cas d'une fragilité, mais tout l'iPhone X contre une somme rondelette : 549 $.

Apple et Volkswagen pourraient créer leurs premières voitures autonomes

Les employés d'Apple pourraient bientôt se déplacer dans des vans T6 Transporter de Volkswagen, conduits par une intelligence artificielle. Apple nourrit depuis longtemps une attirance pour l'automobile. Depuis 2014, des rumeurs font part d'un projet de conception de véhicules autonomes. Un plan qui s'est confronté à de nombreux obstacles, et qui avait conduit la marque à abandonner son rêve de fabriquer sa propre Apple Car l'an passé.
Le projet «Titan» se serait réorienté vers la conception d'un logiciel de conduite autonome pour d'autres constructeurs.
Selon le *New York Times*, c'est avec Volkswagen qu'Apple a signé son premier partenariat. Des vans T6 Transporter devraient être transformés en navettes autonomes pour les employés de Cupertino, en attendant de voir si l'alliance se prolongera. À la base, selon le quotidien américain, c'est avec BMW ou Mercedes-Benz qu'Apple souhaitait s'allier. Malgré des discussions de plus d'un an, la marque se serait confrontée à de trop gros désaccords. Apple et les constructeurs automobiles ne partageraient, notamment pas la même vision quant à la collecte des données des utilisateurs. Cupertino aurait également rencontré Nissan et McLaren -une rumeur annonçait d'ailleurs le rachat du constructeur anglais par Apple il y a quelques mois, mais les deux constructeurs n'auraient pas accepté de laisser le contrôle total du logiciel à Apple. Finalement, l'an passé, Apple a profité de la «faiblesse» de Volkswagen suite au Diesel Gate pour proposer un partenariat à l'entreprise. Le géant de l'automobile allemand, dont les recherches en voitures autonomes ont pris du retard sur celles de la concurrence, a sauté sur l'occasion et a décidé de faire confiance à Apple pour rattraper ses concurrents. Selon le *New York Times*, les véhicules crées conjointement par Apple et Volkswagen seront intégralement fabriqués par le constructeur allemand. Apple se chargera de changer le tableau de bord et les sièges de T6 Transporter, et d'y ajouter tous les éléments informatiques et sensoriels nécessaires à la conduite autonome. Les vans deviendront ensuite des navettes de transport pour les employés d'Apple situés à Cupertino. En 2016, face aux échecs successifs du projet Titan, Apple aurait sorti Bob Mansfield de sa retraite, un vétéran de la marque qui avait dirigé l'ingénierie matérielle jusqu'à 2012. À ses commandes, le projet Titan serait passé de l'ambitieux rêve de fabriquer une voiture à un laboratoire de recherches logicielles.
Le *New York Times* indique dans son article qu'Apple travaillait sur des vitres qui changeaient de teintes automatiquement, des sièges tournants ou à un toit capable d'absorber les rayons du soleil.
L'équipe hardware éliminée, tous ces projets auraient été abandonnés. Grâce à son partenariat avec Volkswagen, les membres de l'équipe Titan ont de quoi rêver de nouveau.
En cas de succès des navettes autonomes, prévues pour fin 2018 (même si le délai risquerait de ne pas être tenu, selon des ex-employés d'Apple), le partenariat pourrait s'étendre sur des véhicules de production Volkswagen, et aider Apple à devenir un véritable acteur du monde automobile.

Des conseils pour jeûner sans danger

Les personnes qui suivent le Ramadhan, doivent suivre quelques recommandations pour jeûner sans risque. Avant toute chose, il est indispensable de s'hydrater et de bien s'alimenter au cours de la période de rupture du jeûne.

Boire suffisamment :
L'hydratation doit être le mot d'ordre de cette période de Ramadhan. Dès la rupture du jeûne, les usagers doivent boire en grande quantité. Chacun ne doit également pas oublier de s'hydrater juste avant la reprise du jeûne.
Une alimentation saine : Il vaut mieux privilégier une alimentation saine lors de la rupture du jeûne et ne pas se jeter sur les pâtisseries et sucreries qui, même en grande quantité, ne combleront pas la faim et perturberont l'organisme.
La rupture du jeûne ne doit pas être synonyme de repas trop copieux. Non seulement un repas abondant perturberait l'organisme, mais en plus cela pourrait favoriser les troubles du sommeil. Avant de repartir pour une journée de jeûne, il est recommandé de consommer des fruits pour l'apport en vitamines et surtout des sucres lents tels que de la semoule et des céréales pour tenir tout au long de la journée.
A ce titre, il est important de bien manger avant le lever du soleil.
Fractionner les repas : Même si le jeûne s'étend du lever au coucher du soleil, les usagers doivent essayer de faire trois repas au cours de la journée : le premier avant le lever du jour, le second à la rupture du jeûne et le troisième quelques heures (compter 2 ou 3 heures) après. Si cela est possible, une sieste peut s'imposer en début d'après-midi. La période estivale invite même davantage les usagers à s'initier à cette pratique afin de leur permettre de reprendre des forces pour le reste de la journée.
A l'abri du soleil : Il est conseillé d'éviter le soleil et la chaleur durant le mois du Ramadhan. Chacun doit privilégier les pièces fraîches à l'intérieur et l'ombre à l'extérieur pour ne pas s'affaiblir trop rapidement.
Peu ou pas de sport : Même si la période du Ramadhan n'a aucune conséquence majeure sur la santé des usagers, il est important de réduire au maximum les efforts physiques. Les sportifs doivent, notamment faire très attention à ne pas se surpasser durant le mois du Ramadhan.
Les patients atteints de diabète sont invités à suivre régulièrement leur taux de glycémie, à s'hydrater en abondance et à fuir les sucreries pour réduire les risques sanitaires liés à cette période de jeûne. Les personnes fragiles souhaitant faire le

Ramadhan, à savoir les femmes enceintes, les personnes âgées ou encore les patients atteints d'hypertension ou d'asthme, sont appelées à consulter leur médecin traitant dès le moindre signe anormal. Pour une plus grande sécurité, il est recommandé de se rendre chez son médecin avant et après le Ramadhan.

Les erreurs à éviter pour ne pas attirer les moustiques

Piqûres, démangeaisons, rougeurs…
Les moustiques sont une véritable plaie dès les premiers beaux jours. En général inoffensifs, ils peuvent être vecteurs de maladies et parfois être meurtriers. Pour s'en prémunir, voici 7 erreurs à éviter.

Porter des vêtements sombres

Les moustiques sont presque aveugles. Cependant, ils sont attirés par les teintes sombres (essentiellement quand ils sont à des distances assez faibles, moins de 2 m de distance), et plus particulièrement par le noir, le marron et le bleu foncé.
On recommande pour cette raison le port de vêtements clairs.

Ne pas utiliser de répulsifs actifs

Les moustiques ne sont pas sensibles à la lumière artificielle. Ils sont en revanche attirés par le gaz carbonique que nous dégageons (CO_2), l'humidité due à notre transpiration, et par certaines odeurs que nous produisons. C'est ainsi que : plus nous dégageons de CO_2 (parce qu'on vient de faire du sport par exemple…), plus nous avons des risques d'attirer les moustiques, notamment tigre, car ils piquent même en pleine journée. La meilleure des protections est alors d'utiliser et de mettre sur ses vêtements et sa peau des répulsifs qui contiennent des principes actifs reconnus efficaces. A noter que les huiles essentielles comme l'HE de citronnelle n'ont pas été reconnues pour leur efficacité. Acheter vos produits répulsifs de préférence en parapharmacies.

Ne pas avoir de ventilateur

Equipez-vous d'un ventilateur suffisamment puissant que vous placerez dirigé vers vous. Les moustiques n'aiment pas la présence de mouvements d'air trop importants. C'est une astuce pour s'en protéger en partie.

Ne pas être suffisamment habillé surtout le soir

Certaines espèces de moustiques n'attaquent qu'à la tombée de la nuit, quand d'autres comme le moustique tigre agit de jour comme de nuit. Sans barrière physique, vous êtes une proie facile. Chemise à manches longues, pantalons longs, chaussettes, voire petit foulard pour couvrir la nuque et le cou… Pensez à vous équiper de vêtements longs et près du corps. Oubliez les habits trop amples dans lesquels les moustiques pourraient tout de même s'introduire.

Favoriser les zones d'eaux stagnantes

La première chose à faire pour éviter d'être envahi de moustiques et pour lutter contre eux de manière efficace est d'éliminer les zones de reproduction des moustiques. Après chaque pluie, il faut donc vider régulièrement les soucoupes, les éventuels bols, pots, pneus et autres réceptacles susceptibles de contenir de l'eau, qui pourraient se trouver dans votre environnement proche. Si cela est trop volumineux, couvrez les contenants d'une bâche hermétique. Le moustique naît sous la forme d'une larve aquatique et se développe dans l'eau stagnante (marre, étang, flaque, et tout ce qui pourrait contenir de l'eau). Une fois adulte, il devient un insecte aérien.

Croire que le moustique ne se développe qu'à l'extérieur de chez soi

Le moustique peut tout à fait se développer à l'intérieur d'une maison, dans une cave ou un grenier, voire dans un endroit où se trouve un vide sanitaire avec un peu d'eau et une chaleur suffisante pour y accueillir une population de moustiques. Une fuite dans un endroit de la maison peut tout à fait suffire. Ce que vous pouvez faire : faites la chasse chez vous en vérifiant chaque recoin.

Se passer des moustiquaires

Sans rempart physique, le moustique attaque. Vous pouvez la poser à une fenêtre, une porte, sur le berceau d'un bébé, ou l'installer de telle manière qu'elle entoure votre lit.
La meilleure protection contre ces insectes est la moustiquaire imprégnée d'un insecticide. Cette mesure est d'autant plus recommandée que certaines espèces de moustiques sont plus petites que les mailles de la moustiquaire.

• Certaines noix diminuent le risque de récidive de cancer du côlon

Certaines noix permettraient de limiter le risque de récidive du cancer du côlon et de décès lié à cette maladie. Selon des chercheurs de l'Institut du Cancer de Boston (USA), qui présentent des résultats prometteurs à l'occasion du congrès de la Société américaine d'oncologie clinique (ASCO). La consommation régulière de noix permettrait, en effet, d'éviter les récidives ou les décès liés au cancer du côlon. Mais attention, tous les types de noix ne se valent pas! Amandes, noix de pécan, noix, noisettes et noix de cajou seraient ici bénéfiques, mais pas les cacahuètes, ni leur beurre. Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs ont proposé un questionnaire à 826 patients souffrant d'un cancer du côlon de stade III, soignés par chirurgie et chimiothérapie. Résultat : les participants déclarant manger plus de 57 gr de noix par semaine ont présenté 42 % de risque de récidive en moins et une probabilité de décès lié au cancer du côlon plus faible de 57 % que les personnes ne consommant pas de noix.
Pour le moment, aucun lien de cause à effet n'a pu être démontré, et les chercheurs souhaitent également étudier l'intérêt des noix sur d'autres stades du cancer du côlon. Mais une consommation régulière de noix semble déjà bénéfique contre le diabète, l'obésité et le cholestérol.
Une association logique, puisque obésité et diabète constituent des facteurs de risque de récidive et de décès du cancer du côlon, rappelle le communiqué.

• Et si la passion pour les plantes augmentait l'espérance de vie

Votre passion dévorante pour les succulentes et votre envie de transformer votre intérieur en un paradis de verdure pourraient bien vous valoir de vivre plus longtemps que la moyenne. Selon une nouvelle étude publiée par la Harvard's School of Public Health, les plantes et espaces verts seraient non seulement bons pour notre moral et notre santé, mais permettraient aussi d'accroître significativement notre espérance de vie. Leurs recherches montrent également que les femmes étant entourées de végétations étaient moins souvent sujettes à la dépression, avaient un engagement social plus élevé et pratiquaient davantage une activité physique. Pour parvenir à cette étonnante conclusion, les chercheurs ont suivi pendant huit ans 100 000 femmes américaines dans leurs habitudes de vie. Il s'est avéré que les femmes vivant près d'espaces verts et accordant chez elles une place aux plantes présentaient un taux de mortalité de 12% plus faibles que celles vivant dans un environnement sans verdure. Comment expliquer les bienfaits des plantes sur notre santé mentale et physique ? Les chercheurs avancent que la diminution des risques de développer une dépression pourrait résulter du temps passé dans les espaces verts : en passant du temps à l'extérieur et soleil, nous ferions une cure de vitamine D, qui contribue à réduire les états dépressifs. Fréquenter les espaces verts permet aussi de rencontrer du monde, de sociabiliser, et enfin d'être physiquement plus actif et donc susceptible d'être en meilleure santé. Faire de l'exercice améliore également la fonction cognitive, l'apprentissage et la mémoire. Les activités de plein air peuvent aider à atténuer les symptômes de la maladie d'Alzheimer et de la démence. En outre, les environnements plus verts ont généralement des niveaux de pollution plus faibles, ce qui signifie que le risque de maladie respiratoire peut être réduit. Alors, sortez régulièrement et profitez de la nature.

Musique

Baâziz de retour, en concert à Alger

Le chanteur Baâziz a animé, ce jeudi soir, à Alger, un concert devant un public exulté de fans, marquant son retour sur scène après une absence d'une quinzaine d'années. Accueilli au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le concert organisé dans le cadre du programme de cet établissement pour le Ramadhan, a drainé des dizaines de fans de Baâziz.

Fidèle à son authentique tee-shirt de marin, Baâziz, compositeur et chanteur provocateur connu pour ses chansons «satiriques» engagées a été vivement applaudi par un public, littéralement enchanté de revoir sur scène l'artiste qui a longtemps agité la scène artistique en Algérie. Accompagné par un orchestre chaâbi, il a gratifié un public complice, deux heures durant, de plusieurs de ses chansons, répétées en chœur dans une ambiance de communion et de délectation. Sans se départir de son humour et ses anecdotes caustiques, l'artiste a interprété une palette de ses chansons qui, pour la plupart, ont connu un grand succès auprès du public. Chaleureux, taquin et railleur, Baâziz a déroulé une partie de son répertoire riche et varié avec des compositions improvisées et adaptées à cette soirée, prolongée jusqu'à une heure tardive de la nuit. *Ya bab*a, une chanson en hommage à son père pécheur et joueur de banjo qui l'a initié à la musique, *Je m'en fous*, *Algérie mon amour*, *Roméo et Juliet*, ou encore *Wine Kountou Ki Kouna* sont entre autres les titres servis lors de cette soirée. Sur un fond musical alliant country et chaâbi, Baâziz, tantôt debout, tantôt partageant un tabouret avec son guitariste accompagnateur, a rendu plusieurs classiques de ce genre populaire en hommage au compositeur Rachid Ksentini et à El Hadj M'Hamed El Anka, précurseur du chaâbi, ressuscités à travers des chansons remixées. Auparavant, le chanteur a expliqué, dans une déclaration à la presse, que son absence sur scène était due aux «attitudes malsaines» de certains responsables d'établissements culturels, qui lui ont rendu ces espaces «inaccessibles». Natif de Cherchell (Tipasa), Baâziz, de son vrai nom Abdelazziz Bekhti, s'est fait connaître sur la scène artistique à la fin des années 1980 avec *Ya Hasrah Kikount Esseghir* (*Quand j'étais enfant*...), une chanson qui a connu un grand succès. En 2004, il sort *Café de l'Indépendance*, un album de 13 chansons qui l'a propulsé sur la scène internationale. Ses chansons, dont *Algérie mon amour*, abordent les problèmes de société, la démocratie, la liberté d'expression et la condition des artistes.

Benadel M.

• Arts

«Octoplasties», 8 plasticiens exposent à Alger

Une exposition collective réunissant les œuvres de huit artistes peintres, céramistes et sculpteurs algériens a été inaugurée, ce jeudi soir, à Alger. Intitulée *Octoplasties*, cette exposition collective a été organisée par la galerie Espace d'art contemporain «Espaco». L'exposition compte une installation de la plasticienne Kenza Bourenane, intitulée *Abruptum* qui rassemble plusieurs techniques sur un mur en brique incrusté de sculptures métalliques, de figurines en céramique et d'objets de récupération revisités. Réalisé en collaboration avec le sculpteur Abdelghani Chebouche, ce mur est fait de moulages en plâtre, de masques métalliques, de briques modelées et chaque pièce de cette édifice est peinte séparément pour constituer une œuvre imposante restituant un univers kafkaïen, oppressant et parsemé de petites ouvertures sur un ailleurs. *Octoplasties* est aussi une occasion pour le plasticien Arezki Larbi de dévoiler sa nouvelle collection intitulée *Traits noirs* célébrant le trait et le dessin dans sa plus simple expression à la craie d'art et au fusain. Les nouvelles œuvres d'Arezki Larbi ont été réalisées sur des fonds couleur terre, donnant à la toile un aspect de parchemin, sur lesquelles l'artiste propose des paysages et des symboles déclinés en sept tableaux. Avec la même technique, l'artiste-peintre Mounia Lazali présente sa collection *We Will Not Go Back*, trois œuvres réalisées au crayon, craie et feutre sur des supports de plaques de plâtre exposées en fragments. Autres nouvelles réalisations dévoilées lors de cette exposition *Métamorphose* de l'artiste-peintre Mouna Bennamani, deux toiles abstraites dédiées à la décrépitude et au renouveau. L'artiste explore le rythme cyclique et l'éphémère dans l'univers végétal, qui peut être transposé à la vie humaine où le beau est une nécessité, sans se soucier de la forme finale d'une œuvre qui traduit avant tout un procédé. Les visiteurs de la galerie étaient invités à découvrir un univers de perspectives et de mouvements dans les œuvres de la plasticienne Ratiba Aït Chafaâ qui propose des toiles comme *Nouage* et *Entrecroisement* explorant le relief et le détail des nœuds et du croisement. Ces mêmes mouvements, l'artiste les traduit également en céramique dans des réalisations qui donnent à la sculpture beaucoup de vie et d'impression de mouvement et de flexibilité. D'autres plasticiens ont également pris part à cet événement avec des œuvres déjà exposées précédemment à l'image du plasticien et photographe Ammar Bouras et de l'artiste-peintre Yahia Bourmel. Egalement présent à cette exposition, Mustapha Nedjaï propose aux visiteurs plusieurs toiles de ces précédentes expositions ainsi qu'une sculpture sur verre. L'exposition *Octoplasties* se poursuit à la galerie Espaco jusqu'au 15 juin prochain.

Le Conte du Ramadhan

- Le pèlerinage -

Tirée de faits réels

Par Ali-Bouacida Hamid

L'oncle Slimane était une référence au village et tout le monde louait ses nombreuses vertus. Ammi Slimane comme l'appelaient tous les habitants, était un modèle de sagesse et de droiture et souvent, on le conviait à arbitrer des conflits familiaux et même tribaux, courants en cette contrée montagneuse de l'Est. Lui, prenait le temps d'écouter les parties en présence et, après s'être longuement lissé la moustache, rendait son verdict. Lequel verdict faisait office d'indiscutable décision. Dans le village pas une cérémonie ne se déroulait sans lui et l'imam lui-même ne se déplaçait jamais sans lui faire appel. Pour un heureux ou pour un triste événement, Ammi Slimane était toujours présent, drapé dans son burnous l'hiver, portant fièrement une gandoura ample et immaculée l'été. Sa légendaire propreté était un secret que personne n'osait percer. Tout le monde savait qu'il vivait seul depuis le décès de son épouse et le départ de son unique fils qui a émigré vers un pays lointain. Il vivait de sa maigre retraite de garde-forestier et des bienfaits que lui prodiguait toute la population au point où il lui arrivait souvent de refuser un repas ou un don tant il en était submergé.
Chaque soir après la prière, il trouvait toujours une assiette garnie et c'était le plat du jour qu'un voisin avait déposé à son intention. Il rentrait alors dans sa modeste maisonnette constituée de deux pièces et d'une courette et, ayant réchauffé son repas, il mangeait de son bel appétit. A 70 ans passés, il avait comme on disait, un solide coup de fourchette et les rares fois où il tombait malade, il recourait à la médecine traditionnelle.
Comme pour son hypertension qu'il soignait en buvant de la tisane de feuilles de lauriers ou encore ses maux d'estomac qui disparaissaient par enchantement après qu'il eût bu une concoction d'armoise. De temps à autre, il était sollicité pour divers travaux domestiques et que ce soit pour la réparation d'une porte, d'une fenêtre, d'une roue de charrette ou des tuiles d'un toit, il n'acceptait jamais d'argent et les habitants le savaient. Alors il rentrait avec une assiette de bon couscous ou une galette bien chaude. Durant le Ramadhan, il était tellement sollicité qu'il mangeait chaque soir chez l'un de ses hôtes qui se faisaient alors le devoir de venir le chercher et de le déposer à la mosquée après le repas. C'était lui qui officiait aux prières surérogatoires car il connaissait tout le Livre par cœur et, de sa voix chevrotante, il récitait en prenant soin de bien articuler. Dans sa jeunesse, il avait peu voyagé gardait de bons souvenirs de Médéa, là où il avait passé son service militaire au début des années soixante-dix. C'est dans cette ville aux traditions bien ancrées qu'il avait connu celle qui allait devenir son épouse.
Lorsqu'une insomnie le surprenait dans sa solitude, il se repassait le film de ces moments merveilleux qu'il avait vécus. Comment il l'avait aperçue derrière le guichet de la poste où elle officiait, comment il allait la voir trouvant prétexte à acheter un timbre ou retirer un peu d'argent. Comment il la guettait à la sortie et comment elle a fini par accepter de faire quelques pas avec ce garçon plein d'entrain et qui rougissait quand elle lui parlait. Il se rappelait ces moments fous où ils s'effleuraient les doigts gourds dans le froid glacial du Titteri... et finissait par s'endormir, bercé par le sourire enchanteur de celle qu'il avait toujours considérée comme un ange. Un soir au sortir de la mosquée, il fut abordé par Hadj Brahim, un notable du village, qui lui demanda de lui garder sa maison, une villa luxueuse qui donnait sur la principale avenue. «Vois-tu, Slimane, tu est un homme de confiance et je te demande juste d'aller dormir chez moi, de façon à éloigner les voleurs». Sans réfléchir et bien que cela le dérangeât de quitter son nid douillet, il ne put refuser à ce vénérable vieillard dont les traits respiraient la loyauté. «Je pars vendredi et j'aimerais que tu t'installes aussitôt. Voilà la clé du portail et celle de la porte d'entrée». Ammi Slimane prit les clés dans la main et sur un air narquois, taquina le vieux Brahim. «Tu sais, hadj, il est fort possible que tu me trouves à la Mecque à tes côtés». Le vieux lui donna le dos et lui dit que tout était possible, sans trop y croire, connaissant le dénuement de Slimane et son incapacité à posséder la somme du pèlerinage... Ce matin-là, Ammi Slimane se leva comme à son habitude à l'appel à la prière, fit ses ablutions, accomplit sa prière et s'adonna à son rituel quotidien, celui de préparer le café qu'il aimait bien fort.
La tasse de breuvage brûlant à la main, il sortit dans la courette et scruta le ciel qui commençait à s'éclaircir, laissant entrevoir des lambeaux rougeoyants s'étirant comme brusquement réveillés par la lueur qui chassait la pénombre.
Il aimait ce moment où il avait l'impression que la vie débutait par ces bruits familiers du voisin qui chauffait le moteur de son camion, le chant du coq et les aboiements des chiens.
Il resta là un long moment à savourer son café et l'instant magique du matin. Il avait prévu de s'installer en fin d'après-midi chez El Hadj Brahim et rassembla quelques effets personnels ainsi que le gros exemplaire du Coran qui ne le quittait jamais. Le moment venu, il ferma les robinets d'eau et de gaz, les fenêtres et la porte à double tour, prit son petit sac et s'en alla, cheminant dans le sentier qui menait au village. Il humait les senteurs des eucalyptus et des pins qui bordaient le cimetière et il avait toujours la même pensée sereine quand il voyait cet alignement de tombes, se demandant de quel côté il allait reposer.
Il attendait la mort l'âme apaisée de celui qui est convaincu qu'une autre vie l'attend dans l'au-delà. Il déboucha sur la place du village qui donnait sur l'avenue où résidait El Hadj Brahim, et entendit quelqu'un l'appeler. Il se retourna et aperçut Omar, le fils de feu Hadj Abdelhafid, qui de sa voiture lui faisait signe de s'arrêter. Il se gara à sa hauteur, ouvrant grande la portière et l'invita à monter. Il le regarda un instant et lui dit : «Ammi Slimane, tu sais que je fais partie de la Commission du Hadj et comme il restait une place disponible, nous avons décidé de l'offrir à une personne méritante. Tous les membres ont donc décidé de t'envoyer à la Mecque dans le prochain vol. Tu m'apportes d'urgence deux photos et un acte de naissance pour le passeport. Demain, à la première heure, je viendrais de chercher pour aller à la polyclinique te faire vacciner. Mabrouk alik !». Le pauvre vieux demeurait interdit, ne sachant que dire. Il serra fort la main de ce jeune homme providentiel et ne put empêcher quelques larmes de couler. Ainsi, sa simple boutade était devenue réalité. Il allait rencontrer El Hadj Brahim à la Mecque, comme il l'avait dit sur le ton de la plaisanterie.

Palestine

Saisir le Conseil des Droits de l'Homme sur Ghaza ne peut aboutir à aucune inculpation

Des manifestations dans la bande de Ghaza le long de la frontière avec Israël se sont produites du 7 avril au 14 mai 2018. La réaction israélienne, notamment sous la forme de tirs à balles réelles, suscite commentaires et interrogations sur la question du droit.

Que faut-il en penser ? Des tirs à balles réelles ont été effectués depuis le territoire israélien, et sont à l'origine d'un grand nombre de morts et de blessés en territoire palestinien. Les personnes visées faisaient partie d'un groupe de manifestants qui ne constituait pas une menace grave et imminente pour aucun Israélien. Ces éléments sont constitutifs de crimes de guerre. Pour affirmer juridiquement qu'il s'agit de crimes de guerre, comme l'ont rappelé le secrétaire général des Nations unies et la déléguée de l'Union européenne en charge des Affaires étrangères, une enquête indépendante sur les faits est indispensable. L'organisme ayant vocation statutaire à enquêter sur les crimes de guerre est la Cour pénale internationale. Il s'agit donc de la seule instance juridique pertinente à saisir.
Saisir le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU à propos des victimes de Ghaza est une manœuvre dilatoire qui ne peut aboutir à aucune inculpation (cf. le rapport Goldstone sur la guerre de l'hiver 2008-2009). Transposé à la loi française, c'est comme faire juger un crime de sang par la Cour des comptes.
Le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU est une instance politique qui se prononce sur les Droits de l'Homme, mais elle n'a aucune compétence juridictionnelle, et elle est purement consultative. Ses moyens d'investigation sont limités. Elle produit un rapport public sans pouvoir coercitif contre les fautifs. Exemple : une tribu amazonienne constate que l'eau de la rivière qu'elle consomme est polluée par une entreprise minière internationale, et saisit le Conseil.
La publication du rapport peut avoir pour effet que l'entreprise indélicate supprime la pollution qu'elle génère.
Le statut de la Cour pénale internationale (Statut de Rome) a été rédigé avec l'objectif de rendre justice aux victimes de crimes de guerre en sanctionnant les personnes responsables. Malgré leurs dénégations, les dirigeants israéliens prennent très au sérieux la Cour Pénale Internationale.
En sanctionnant les responsables et non les Etats, la Cour pénale internationale est un outil puissant car son statut repose sur l'expérience des tribunaux internationaux, avec des règles de procédures coercitives. Un responsable pourra être poursuivi tout au long de sa vie. Avec une saisine du Conseil de Droits de l'Homme de l'ONU, les dirigeants israéliens peuvent dormir tranquilles. La Cour peut être saisie par quatre principaux acteurs : **1-** les Etats qui ont signé et ratifié (c'est-à-dire incorporé dans leur droit local) le Statut de Rome ; **2 -** le Conseil de sécurité des Nations unies ; **3 -** une «autorité de l'Etat» : ministre, procureur, etc. sans que la liste soit exhaustive, en cas d'Etat dans l'incapacité d'exercer sa souveraineté ; **4 -** Le procureur de la Cour pénale internationale. Penser que seuls les Etats qui ont adhéré au Statut de Rome peuvent être poursuivis est une erreur. Les Etats-Unis, qui n'ont pas adhéré au Statut de Rome, font actuellement l'objet d'une enquête à propos du conflit afghan. Seul le procureur peut décider de l'ouverture d'une enquête à la suite du signalement qui lui est fait que de possibles crimes de guerre auraient été commis.
Le procureur doit alors disposer d'informations juridiquement suffisantes, en particulier d'une chaîne de preuves dont l'élaboration est complexe Ces informations doivent obligatoirement être transmises par un avocat accrédité auprès de la Cour pénale internationale. Penser que les associations non gouvernementales de défense des Droits de l'Homme peuvent déclencher une enquête de la Cour pénale internationale est une erreur.
Contrairement à une idée répandue dans l'opinion publique, les ONG seules ne peuvent que contribuer par leur témoignage à une enquête déclenchée par la Cour pénale internationale elle-même.
Penser que le Conseil de sécurité peut bloquer une enquête déclenchée à la Cour, en particulier en faisant jouer le droit de veto des cinq membres permanents est aussi une erreur.
Il peut au maximum retarder d'un an le déroulement d'une enquête, et ceci nécessite l'approbation de 9 des 15 membres du Conseil de sécurité. Une situation qui ne s'est jamais produite.

Application aux «Marches du retour»

L'Etat de Palestine ayant signé et ratifié (en janvier 2015) le statut de la Cour pénale internationale par la voix du président de l'Autorité palestinienne, c'est idéalement à lui, au nom de l'article 14, de déclarer qu'il soutient les victimes palestiniennes qui ont donné aux avocats accrédités mandat pour les représenter à la Cour pénale.
Cette déclaration est essentielle au plan juridique, l'Etat palestinien s'engageant sans restriction à collaborer avec la Cour pendant toute la durée de l'enquête. Dans le cas particulier le président de l'Autorité palestinienne n'a pas utilisé l'article 14 jusqu'à présent.
Il a même par le passé bloqué plusieurs plaintes : le 25 juillet 2014 (plainte déposée conjointement par son ministre de la Justice en exercice et le procureur général de la bande de Ghaza), en juillet 2017 (plainte de 50 avocats palestiniens contre le crime de siège et le crime de colonisation, notamment d'Al Qods-Est). Mais, même en l'absence de déclenchement de l'article 14 par le président de l'Autorité palestinienne, toute saisine de la cour n'est pas bloquée. Le procureur, dès lors que de nombreux signalements de possibles crimes de guerre lui ont été transmis, et à défaut d'une saisine par un Etat signataire ou une autorité de l'Etat, peut demander l'autorisation à la Cour de lancer une enquête. Il remet alors un dossier résumant les signalements qui lui ont été faits. Dans le cas du conflit afghan, et alors que les Etats-Unis ont pris la précaution de faire signer aux autorités afghanes un accord les engageant à ne jamais poursuivre les Etats-Unis devant la Cour pénale internationale, le Bureau du procureur a constitué un document de 180 pages et plus de mille références réunissant l'ensemble des crimes de guerre supposés avoir été commis par les deux parties (coalition dirigée par les USA d'une part, talibans d'autre part) de 2002 à nos jours, incluant les tortures supposées avoir été pratiquées dans les prisons «délocalisées» en Europe.
Il y a aura donc prochainement une audience devant la Cour pour statuer sur cette demande. La machine judiciaire est lancée et ne s'arrêtera pas.
Le procureur a tous les éléments pour saisir la Cour pénale internationale sur le conflit israélo-palestinien. C'est ce que lui disent les Palestiniens, en ayant déposé le 17 mai 2018 une nouvelle plainte rédigée au nom de 560 victimes des tirs israéliens.

Massacre à Ghaza : Netanyahou futur prix Nobel de la paix ?

A Ghaza, le 15 mai dernier, les snipers de l'armée israélienne ont tué 62 manifestants civils parmi lesquels des femmes, des enfants, un handicapé en fauteuil roulant, un infirmier et des journalistes. Selon l'ONG Médecins du monde, le bilan des victimes de la Grande marche du retour, commencée le 30 mars dernier, s'élève à plus de 100 morts et plus de 11 000 blessés.
Le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU a voté l'envoi d'une mission d'enquête internationale indépendante spécialisée dans les crimes de guerre.
La Ligue arabe souhaite l'intervention de la Cour pénale internationale pour enquêter sur la mort des Palestiniens, etc. Bla-bla-bla...

Exécutions sommaires et viols

L'histoire de la colonisation de la Palestine jusqu'à nos jours, est jalonnée de massacres de civils et de destructions. Les Palestiniens le crient depuis toujours, sans être entendus par les instances internationales. Aucune résolution de l'ONU n'a été respectée. Aucune sanction n'a été imposée à l'Israël. Ces dernières années, des historiens israéliens ont été autorisés à fouiller dans les archives de la Haganah -milice juive, ancêtre de l'armée israélienne- datant de 1948 ont découvert, entre autres, l'existence d'une opération baptisé Hiram (du nom d'un personnage biblique légendaire et mythe fondateur pour la Franc-maçonnerie) ordonnant d'expulser les Palestiniens de leurs terres par tous les moyens. David Ben Gourion, futur président de l'Israël, a couvert les auteurs d'exécutions sommaires et de viols. Or, non seulement les auteurs des crimes commis par les colons sionistes et les organisations terroristes Irgoun et Groupe Stern n'ont pas été punis, mais les chefs de ces dernières - Menahem Begin et Yitzhak Shamir- sont devenus Premiers ministres israéliens. D'autres, moins connus, ministres ou généraux. Tous ont été reçus en Occident avec déférence.

Ne pas se faire d'illusions

A la différence des autres tueries commises par les Israéliens, celle-ci a été suivie, parfois en direct, par les chaînes de télévisions du monde entier, notamment celles des pays musulmans. On peut espérer qu'elle dessillera les yeux de ceux qui croient encore que l'Israël est une démocratie à l'occidentale et le seul pays du Proche-Orient respectant les Droits de l'Homme. Cela dit, il ne faut pas se faire d'illusions concernant le sort réservé au Boucher de Ghaza par la «communauté internationale»: le terroriste Menahem Begin -attentat contre l'hôtel King David à Al Qods en 1946 (92 personnes tuées) et participation au massacre du village de Deir Yassin en 1948 (plus de 250 morts)- s'est vu décerner le Prix Nobel de la paix en 1978 ; Yitzhak Rabin -qui, en juillet 1948, a ordonné le nettoyage ethnique de Lydda (Lod pour les Israéliens)- et Shimon Peres -responsable du massacre des réfugiés du camp de Cana en 1996, au Sud-Liban (106 morts)- l'ont obtenu en 1994.
Avec le massacre qu'il a commis à Gaza, Benjamin Netanyahou accroît ses chances de le devenir un jour…

In Mondialisation

Vol MH 17 abattu

Les Pays-Bas et l'Australie tiennent la Russie «responsable»

Les Pays-Bas et l'Australie tiennent la Russie responsable de la catastrophe du vol MH 17 abattu par un missile au-dessus de l'Ukraine en 2014, a annoncé, ce vendredi, le gouvernement néerlandais, une déclaration qui pourrait ouvrir la voie à des poursuites judiciaires.

Les deux pays, dont de nombreux ressortissants étaient parmi les 298 victimes, «tiennent la Russie responsable pour sa participation dans la destruction» de l'avion de Malaysia Airlines, indique le gouvernement néerlandais.
Les deux pays peuvent désormais soumettre ce dossier complexe devant une organisation ou juge international, selon la même source. Cette déclaration intervient au lendemain des conclusions des enquêteurs internationaux, qui ont établi que le missile Bouk qui a abattu l'avion provenait de la 53e brigade anti-aérienne russe basée à Koursk. L'avion de la compagnie Malaysia Airlines reliant Amsterdam à Kuala Lumpur avait été abattu au-dessus de l'Est séparatiste prorusse de l'Ukraine le 17 juillet 2014. L'ensemble des 298 personnes présentes à son bord, en majorité des Néerlandais, avaient péri. «La destruction du vol MH 17 a causé des souffrances irréparables», a souligné le ministre néerlandais des Affaires étrangères Stef Blok au lendemain des conclusions de l'équipe des enquêteurs internationaux (JIT)».
En se basant sur les conclusions de la JIT, il est maintenant évident pour les Pays-Bas et l'Australie que la Russie est responsable pour le déploiement du système de missiles Bouk utilisé pour abattre l'avion», a-t-il ajouté. «Le gouvernement agit ainsi pour rendre la Russie officiellement responsable», a-t-il souligné. Selon le gouvernement, la violation par un Etat de la loi internationale pourrait être invoquée, mais il s'agit «d'un processus légal complexe et il y a plusieurs façons de procéder».
«C'est la voie légale que les Pays-Bas et l'Australie ont choisie», selon le communiqué du gouvernement. La Russie a une nouvelle fois nié, jeudi, toute implication dans le drame en affirmant qu'aucun missile russe n'avait franchi la frontière russo-ukrainienne. Pour le ministère des Affaires étrangères, il s'agit «d'accusations gratuites visant à discréditer (le) pays devant la communauté internationale». L'équipe internationale a minutieusement recréé la route empruntée par le convoi militaire depuis Koursk à travers la frontière ukrainienne en utilisant des photos et des vidéos.

Arabie saoudite

Arrestation d'un défenseur des droits humains

Le défenseur saoudien des Droits de l'Homme, Mohammed Al Badjadi, a été arrêté, a annoncé, ce vendredi, Amnesty International dans le cadre d'une opération visant principalement les défenseurs des droits des femmes dans ce pays fondamentaliste musulman.
Quatre militantes ont été libérées, jeudi, mais sept sont toujours en détention. La plupart sont des femmes qui ont fait campagne pour le droit de conduire et la fin du système de tutelle masculine en vigueur dans la monarchie wahhabite, qui exige que les femmes obtiennent le consentement d'un parent masculin pour prendre des décisions importantes.
Le gouvernement saoudien a annoncé la semaine dernière que sept personnes avaient été arrêtées pour contacts suspects avec des entités étrangères et que d'autres suspects étaient recherchés.
Leurs identités n'ont pas été divulguées. Ces arrestations interviennent un mois avant la fin de l'interdiction de conduire des femmes, qui a été saluée comme la preuve de la libéralisation des mœurs voulue par le prince héritier Mohamed ben Salman (MBS).
Ces arrestations, estiment des défenseurs des droits humains et des diplomates, pourraient être un moyen de donner des gages aux religieux conservateurs hostiles aux réformes sociétales de MBS. Ce pourrait aussi être un message adressé aux militantes pour qu'elles ne réclament pas davantage de droits que ceux que les autorités sont prêtes à leur accorder.
Mohamed Badjadi, qui est un habitué des prisons saoudiennes, est un des membres fondateurs de l'Association saoudienne des droits civils et politiques, organisation interdite dans cette monarchie absolue.
«Cette arrestation est un nouveau développement inquiétant dans la répression contre les défenseurs des droits humains en Arabie Saoudite», a déclaré Samah Hadid, directrice de campagne chez Amnesty International. «Nous appelons les autorités à libérer immédiatement tous les militants des Droits de l'Homme».

Malaisie

Près de 30 millions de dollars saisis chez l'ex-Premier ministre

La police malaisienne a indiqué, ce vendredi, avoir saisi près de 30 millions de dollars et plus de 400 sacs à main au cours de perquisitions visant l'ex-Premier ministre Najib Razac, mis en cause dans un énorme scandale de détournements de fonds. Cet argent, ces sacs de grandes marques, ainsi que des montres et des bijoux ont été trouvés dans deux appartements de luxe situés à Kuala Lumpur. Une vague de perquisitions avait été menée la semaine dernière dans 12 endroits au total, dont le domicile de Najib, peu après la défaite aux législatives du 9 mai de sa coalition, au pouvoir depuis l'indépendance en 1957 de l'ex-colonie britannique. L'ancien Premier ministre est soupçonné d'avoir détourné l'équivalent d'environ 640 millions d'euros au détriment du fonds souverain 1Malaysia Development Berhad (1MDB), créé par lui peu après son arrivée à la tête du pays en 2009. Mahathir Mohamad, le nouveau chef du gouvernement âgé de 92 ans, a relancé les investigations sur ce scandale qui secoue la Malaisie depuis 2015. Vu l'ampleur des biens saisis, la police n'avait pas été en mesure de fournir d'estimation précise précédemment. Vendredi, elle a donné plus de détails. «Il y avait 26 devises différentes, le montant total s'élève à 114 millions de ringgit (28,6 millions de dollars, 24,4 millions d'euros)», a rapporté le chef du département de la criminalité financière de la police, Amar Singh, au cours d'une conférence de presse. L'argent a été trouvé dans 35 sacs, tandis que 37 autres sacs contenaient des montres et des bijoux, dont la valeur sera calculée plus tard, a-t-il précisé. La découverte de ces biens a accru l'impopularité de l'épouse de Najib Razak, Rosmah Mansor, en raison de ses dépenses extravagantes, de ses voyages à l'étranger et de son comportement jugé hautain. Leur disgrâce a été brutale : peu après l'intronisation de Mahathir, le couple s'est vu interdire de quitter la Malaisie, et Najib, qui nie les faits, a été interrogé par l'agence anti-corruption alors qu'il s'apprêtait à se rendre à l'étranger.
Son parti, l'Organisation nationale des Malais unis (UMNO), a demandé à la police de lui rendre, au terme de l'enquête, les fonds saisis qui étaient destinés, selon un communiqué, à financer l'organisation politique.

Canada

Une explosion fait 15 blessés dans un restaurant

Deux hommes, qui ont quitté les lieux peu après l'incident, sont activement recherchés par les services de police canadienne.
C'est aux alentours de 22h30, heure locale, qu'une violente explosion a éventré le restaurant Bombay Bhel, un établissement de cuisine indienne situé dans la ville de Mississauga, limitrophe de Toronto, dans le sud-est du Canada. Radio Canada rapporte que 15 personnes ont été blessées, dont 3 grièvement.
Selon les enquêteurs, les causes de l'explosion restent indéterminées. Plus tard dans la nuit, la police a diffusé sur les réseaux sociaux un appel à témoins accompagné d'une photographie, issue du système de vidéosurveillance du restaurant, sur laquelle on peut voir deux personnes au visage dissimulé qui font irruption dans le restaurant, un objet, probablement l'engin explosif, à la main. Toujours selon les autorités, les deux hommes auraient rapidement quitté les lieux après l'explosion. Un très large dispositif policier a été mis en place pour les retrouver. Différents témoins affirment que l'établissement est totalement détruit.
«Les vitres ont été soufflées, il y avait énormément de sang sur le sol. Les gens criaient et essayaient de sortir du restaurant, un homme avait du verre dans les yeux...» relate l'un d'entre eux à CBC Toronto. C'est la 2e fois en peu de temps que la région de Toronto est touchée par un attentat. En avril dernier, un homme avait fait 10 morts en fonçant sur la foule au volant d'une camionnette.

République démocratique du Congo

5 morts dans l'attaque d'une mine d'or

Une milice Maï-Maï a attaqué, jeudi, une mine d'or dans l'Est de la République démocratique du Congo, faisant cinq morts et plusieurs blessés, a-t-on appris auprès d'un géologue.
C'est la 2e fois en moins d'un an que la mine d'or de Namoya est prise pour cible. «Les rebelles ont essayé de prendre des employés en otages, mais ils n'ont pas réussi parce qu'ils n'ont pas pu atteindre l'endroit où ils avaient trouvé refuge», a déclaré le géologue Bienfait Mukelo à l'agence Reuters par téléphone.
Les assaillants sont partis après des échanges de tirs avec les gardes de la mine, a-t-il ajouté.
L'attaque a fait 5 morts, dont 2 membres des forces de sécurité congolaises, a-t-il dit par la suite, ajoutant que l'explosion d'un obus d'artillerie tiré par les rebelles avait fait de nombreux blessés, qui ont été hospitalisés. La mine appartient au groupe canadien Banro, dont les activités dans l'Est de la RDC ont été visées à de nombreuses reprises par les groupes armés qui pullulent dans la région. A la mi-2017, des affrontements entre l'armée congolaise et une milice locale avaient contraint Banro à suspendre ses opérations à Namoya pendant un mois. En mars dernier, des miliciens ont kidnappé cinq employés de Namoya avant de les relâcher.
Trois policiers ont été tués lors d'un raid contre une autre mine de Banro, à Twangiza, en février dernier.

La Corée du Nord juge «extrêmement regrettable» l'annulation du sommet Trump/Kim

La Corée du Nord a affirmé, ce vendredi, qu'elle était toujours prête à dialoguer avec Washington «à tout moment», malgré l'annulation par Donald Trump du sommet prévu dans moins de trois semaines à Singapour avec le leader nord-coréen Kim Jong-un.

Un revirement qui plonge une nouvelle fois la péninsule coréenne dans l'incertitude. L'annulation du sommet Kim/Trump, annoncée, jeudi, par le président américain est «extrêmement regrettable», a déclaré Kim Kye Gwan, le premier vice-ministre des Affaires étrangères nord-coréen, dans un communiqué publié par l'agence officielle KCNA. «Nous réitérons aux Etats-Unis notre détermination à nous asseoir face à face, à tout moment et de quelque manière que ce soit, pour résoudre le problème», a ajouté ce responsable, soulignant que «l'annonce abrupte de l'annulation de la rencontre», par Donald Trump, était «inattendue».

Un courrier d'une vingtaine de lignes

C'est par un courrier d'une vingtaine de lignes adressé à Kim Jong-un que le 45e président des Etats-Unis a fait part de sa décision de renoncer au face-à-face du 12 juin, qui s'annonçait historique et dont il avait lui-même accepté le principe début mars à la stupéfaction générale. «J'estime qu'il n'est pas opportun, à ce stade, de maintenir cette rencontre», indique Donald Trump dans ce texte rendu public le jour même où Pyongyang annonçait le démantèlement de son site d'essais nucléaires de Punggye-ri.
Nombre de dirigeants étrangers ont exprimé leur déception, au premier rang desquels le président sud-coréen Moon Jae-in qui a évoqué une tournure des événements «profondément regrettable».
«Il semble que (le Nord) reste sincère quant à la mise en œuvre de l'accord et à ses efforts pour la dénucléarisation et l'instauration de la paix», a cependant commenté le ministre sud-coréen de l'Unification, Cho Myoung-gyon.
De son côté, Séoul «remplira ses engagements pour faire appliquer» l'accord conclu fin avril par les deux dirigeants coréens, Moon Jae-In pour le Sud et Kim Jong-un pour le Nord, en vue d'une dénucléarisation de la péninsule coréenne, a ajouté le ministre.

Une «série de promesses non tenues»

Le Pentagone s'est dit prêt à répondre à toute provocation de la Corée du Nord et a souligné que les Etats-Unis restaient déterminés à poursuivre la campagne de «pression maximale», qui associe sanctions économiques, pressions diplomatiques et déploiement militaire, pour que Pyongyang renonce à l'arme nucléaire.
Après plusieurs semaines de déclarations très optimistes, naïves, selon ses détracteurs, Donald Trump avait changé de ton ces derniers jours. S'exprimant sous couvert d'anonymat, un responsable américain a évoqué jeudi une «série de promesses non tenues» et un «profond manque de bonne foi» pour expliquer la décision présidentielle. Il a en particulier déploré que les Nord-Coréens ne se soient pas présentés lors d'une réunion préparatoire la semaine dernière à Singapour avec des responsables de la Maison-Blanche. Après des mois de rapprochement et de détente diplomatique, la Corée du Nord a opéré la semaine dernière un spectaculaire retour à sa rhétorique traditionnelle.

Trump : «Un merveilleux dialogue était en train de s'instaurer»

Dans son courrier, le président américain évoque la puissance militaire américaine en guise de mise en garde : «Vous évoquez votre arsenal nucléaire, mais le nôtre est si massif et puissant que je prie Dieu que nous n'ayons jamais à en faire usage», écrit-il. Mais il laisse aussi la porte ouverte à une rencontre à une autre date. «J'avais l'impression qu'un merveilleux dialogue était en train de s'instaurer entre vous et moi», écrit-il à Kim Jong-un, assurant qu'il serait très heureux de le rencontrer «un jour». Pour Nancy Pelosi, cheffe des démocrates à la Chambre des représentants, le leader nord-coréen est «le grand gagnant» de cet épisode qui démontre que le président américain ne s'était pas préparé.

Libye

6 morts dans un attentat à la voiture piégée à Benghazi

Six personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées, jeudi soir, dans un attentat à la voiture piégée dans le centre de la ville de Benghazi, dans l'Est de la Libye, a indiqué un responsable local de sécurité cité par les médias. La voiture a explosé près de l'hôtel Tibesti, sur une avenue commerciale où la vie nocturne est d'habitude animée au cours du mois sacré du Ramadhan, a ajouté le responsable, précisant que les victimes étaient des civils. L'attentat n'a pas été revendiqué jusqu'ici. Mais le responsable libyen a accusé des «cellules terroristes dormantes qui veulent envoyer un message selon lequel Benghazi n'est pas sûre». La ville située à 1000 km à l'est de la capitale Tripoli est contrôlée par l'Armée nationale libyenne (ANL). Benghazi avait auparavant été meurtrie par un double attentat fin janvier ayant fait près de 40 morts, devant une mosquée. Le 9 février, un nouvel attentat avait fait un mort et près de 150 blessés, également devant une mosquée.

Brésil

Suspension de la grève des routiers pendant 15 jours

Le gouvernement et les représentants des chauffeurs routiers ont conclu, tard jeudi, un accord sur une suspension, pour deux semaines, de la grève nationale qui menaçait de paralyser le pays, a annoncé Brasilia. Les dirigeants syndicaux «se sont engagés à suspendre le mouvement de grève pendant 15 jours, jusqu'à une nouvelle rencontre avec le gouvernement», a annoncé Eliseu Padilha, chef de cabinet du président Michel Temer au soir d'un 4e jour de protestations avec des barrages routiers qui ont gravement affecté l'économie. De son côté, le gouvernement s'est engagé à supprimer au moins une taxe sur le diesel, dont la forte hausse des prix avait motivé la grève. Brasilia doit également permettre, grâce à des subventions, de maintenir une réduction du prix du diesel de 10% annoncée la veille par le groupe pétrolier public Petrobras pour 15 jours seulement dans un geste destiné à favoriser le dialogue. Cette trêve a été obtenue à l'issue de sept heures de négociations à huis clos au palais présidentiel à Brasilia. Les routiers avaient installé, jeudi, des dizaines de barrages sur les grands axes de 26 des 27 Etats de l'immense pays qui ont gravement perturbé les approvisionnements, alimentaires et de carburant notamment, ainsi que la marche de nombreuses entreprises.

Oman

Le cyclone Mekunu se renforce en catégorie 2 en approchant du sultanat

Le cyclone Mekunu qui a provoqué la disparition de 17 personnes et d'importants dégâts sur l'île yéménite de Socotra se renforce en s'approchant du sultanat d'Oman, ont indiqué, ce vendredi, les services météorologiques.
«Le cyclone est passé en catégorie 2 selon nos dernières observations», ont-ils indiqué. Le premier cyclone tropical de la saison 2018 dans l'océan Indien nord se trouvait vendredi à environ 180 kilomètres de Salalah, la principale ville de la province méridionale omanaise du Dhofar, selon les dernières communications du centre d'alerte omanais. Plusieurs villes de cette province sont frappées depuis le matin par de fortes pluies, selon la même source. Le pays est placé en état d'alerte, les écoles ont été fermées jusqu'à lundi, l'aéroport de Salalah est à l'arrêt pour 24 heures tandis que des centaines d'habitants d'une petite île au sud de cette ville ont été évacués.
Le cyclone a déjà causé d'importantes inondations sur l'île yéménite de Socotra, à quelque 350 km des côtes méridionales du Yémen, où 17 personnes sont portées disparues et des centaines ont dû être évacuées. Cet archipel, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, est une réserve de biosphère.
Onze centres de secours vont être installés à Socotra pour apporter une aide aux déplacés, ont décidé les autorités yéménites et des organisations humanitaires internationale après une réunion jeudi soir, selon un média officiel.

Mexique

Une journaliste assassinée en son domicile

Une journaliste a été retrouvée morte en son domicile à Monterrey, au nord du Mexique, son corps présentant des traces de coups, ont informé, jeudi dernier, les autorités judiciaires locales. La mort d'Alicia Diaz Gonzalez a été confirmée par le quotidien *El Financiero* qui l'employait depuis janvier dernier.
«Il est urgent d'obtenir une explication officielle à l'homicide de Alicia Diaz Gonzalez», a écrit sur Twitter Mauricio Mejia, éditeur du journal. La journaliste âgée de 52 ans «était étendue sur le sol, face contre terre, dans une flaque de sang et avait reçu des coups», a indiqué une source judiciaire de l'Etat de Nuevo Leon (nord), cité par l'agence AFP, précisant que c'est son fils qui avait découvert le corps. Des collègues de Diaz ont indiqué aux médias qu'elle travaillait sur les entreprises locales ainsi que sur des sujets liés aux impôts, hypothèques et aux investissements publics. Selon eux il ne s'agissait pas d'informations «sensibles». Diaz avait auparavant travaillé au quotidien *El Norte* et à *La Moneda*. La semaine dernière, le journaliste Juan Carlos Huerta avait été abattu à la sortie de son domicile dans l'Etat de Tabasco (sud-est), devenant le quatrième journaliste assassiné depuis le début d'année.
Plus de 100 journalistes ont été tués au Mexique depuis 2000, selon les associations de défense de la liberté d'expression, dans un pays considéré comme un des plus dangereux pour exercer cette profession.
En 2017, au moins 11 d'entre eux ont été tués au Mexique, selon les ONG Reporters sans frontière et Articulo 19.

Prix du président de la République du journaliste professionnel

Kaouane reçoit les membres du jury

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a reçu, ce jeudi, à Alger, les membres du jury prix du président de la République du journaliste professionnel pour une séance de travail avant d'entamer leurs travaux.

Le thème du prix du président de la République du journaliste professionnel pour l'année 2018 portera sur le thème «Vivre-ensemble en paix», avait annoncé Kaouane au début de ce mois de mai.
La «Journée internationale du Vivre-ensemble en paix - Le 16 mai de chaque année» a été proclamée, le 8 décembre 2017 par l'Assemblé générale de l'Organisation des Nations unies, à l'initiative de l'Association internationale Soufie Alawiyya, avec le soutien de son pays l'Algérie. Le jury de ce prix, composé de 11 membres, est présidé par l'éditeur et romancier Mouloud Achour. Le thème de l'édition précédente avait porté sur «La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social». Institué par décret présidentiel en mai 2015, ce prix est décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse (le 22 octobre).
Ce prix national a pour but de récompenser les meilleures œuvres journalistiques réalisées soit individuellement, ou à titre collectif par des journalistes professionnels. Le Prix est décerné dans les 5 catégories, à savoir l'information écrite, l'information télévisuelle, l'information radiophonique, la presse électronique et l'illustration. Il consiste en l'attribution d'un certificat de mérite et d'une récompense financière dont le montant est fixé pour chacune des catégories.
S'agissant des quatre premières catégories, le 1er lauréat bénéficie d'une récompense financière d'un million de dinars, le 2e de 500.000 DA et le 3e 300.000 DA.
Pour la 5e catégorie, une récompense de l'ordre de 100.000 DA est attribuée pour la meilleure illustration photographique, dessin ou caricature de presse.

Moussa O.

Journée internationale du «Vivre-ensemble en paix» à l'Institut de Moscou

L'ambassadeur d'Algérie en Russie évoque l'expérience algérienne dans la gestion des crises

L'Institut MGIMO de Moscou a évoqué, avant-hier, la journée internationale du «Vivre-ensemble en paix», célébrée pour la première fois le16 mai 2018. Présent à cette occasion, l'ambassadeur d'Algérie en Russie, Smaïl Allaoua a souligné que cette journée se veut un appel à la promotion des valeurs de paix, de coexistence, de tolérance et du respect des différences.
Selon lui, l'Algérie s'enorgueillit d'avoir réussi à faire adopter, par consensus aux Nations unies, sa proposition d'instaurer une Journée internationale du Vivre-ensemble en paix. Il a ajouté que cette journée constitue «un acquis non négligeable pour la communauté internationale, eu égard aux nobles idéaux qu'elle véhicule». Présentant un exposé sur les relations entre la Russie et l'Algérie, devant les futurs diplomates de cet institut d'Etat le diplomate algérien a expliqué à son auditoire que cette initiative algérienne a été puisée de l'expérience douloureuse connue par l'Algérie et des années sanglantes qu'elle a vécues durant les années 1990.

Les relations algéro-russes «solides et exemplaires»

Pour sortir des affres de la décennie noire, poursuit-il, l'Algérie a su «combiner l'approche politique à la solution militaire, ce qui a conduit à l'avènement de la Concorde civile, suivie par la Réconciliation nationale qui a donné des résultats extrêmement positifs», ajoutant que l'expérience algérienne est devenue un modèle susceptible d'inspirer beaucoup de pays en vue d'une sortie de crise. Lors de sa visite à l'institut d'Etat de Moscou des relations extérieures (MGIMO), Allaoua a évoqué, dans son exposé, les relations «solides et exemplaires qui unissent la Russie et l'Algérie bien avant son indépendance en 1962».
Il a surtout mis l'accent sur l'«amélioration permanente» des relations algéro-russes, tout en rappelant les «bonnes bases» sur lesquelles ont été fondées les relations diplomatiques entre les deux pays. Par ailleurs, les étudiants de l'Institut MGIMO ont réalisé, sous la supervision de diplomates algériens, un exercice de simulation de la procédure de préparation, en amont et en aval, de la visite du ministre algérien des Affaires étrangères en Russie.

Selma D.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE DJELFA

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

NIF : 099817019002328

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 13/2018

La Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Djelfa, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale concernant la réalisation des travaux suivants :

N°	Lot	Site - Commune
01	VOIRIE + AMENAGEMENT EXTERIEUR + ECLAIRAGE PUBLIC	POS 2+4 Bahrara commune de Djelfa

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :
1 - Capacités professionnelles : qualifiés à la catégorie trois (03) ou plus, dont l'activité principale ou secondaire en travaux publics.
2 - Capacités financières : ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaires moyen durant les quatre dernières années (2014-2015-2016-2017) : supérieur ou égale à **20.000.000,00 DA**
3 - Références professionnelles : ayant réalisé, durant les 05 dernières années (2013-2014-2015-2016-2017), au moins un (01) projets VRD en Amélioration.
Le retrait du cahier des charges se fera gratuitement auprès de la direction de l'urbanisme et de l'architecture et de la construction (bureau N° 09 - 1er étage), sis à la cité des Jardins - Djelfa.

Pièces demandées :

I -Le dossier de candidature contient :
- une déclaration de candidature (selon modèle), remplie, signée, cachetée datée par le soumissionnaire ;
- une déclaration de probité (selon modèle), remplie, signée, cachetée datée par le soumissionnaire
- les statuts pour les sociétés (s'il y a lieu) ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Les documents permettant d'évaluer les **capacités des soumissionnaires** :; à savoir :

a/ Capacités professionnelles : -certificat de qualification et de classification, en cours de validité
b/Capacités financières :Les bilans des trois (04) années (2014-2015 et 2016-2017) visées par les services des impôts et certifiés par un commissaire aux comptes pour les personnes morales ou par un comptable agréé pour les personnes physiques.

c/Capacités techniques :
-Moyens humains : Liste de l'encadrement technique devra être déclarée nominativement et appuyée par une déclaration d'affiliation et les diplômes sont exiges, et la présentation d'une attestation de mise à jour auprès de la CNAS précisant le nombre d'ouvriers déclares.
-Moyens matériels : Justifiés par les cartes grises avec police d'assurance (en propriété ou en leasing) ou contrats de location, factures d'achat ou toutes autres pièces réglementaires.
-Références professionnelles : Justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrage publics.

II - Offre technique contient :
- Déclaration à souscrire ; dûment remplie, datée, signée et portant cachet et griffe du soumissionnaire.
- Un mémoire technique justificatif, dûment remplie, datée, signée et portant cachet et griffe du soumissionnaire.
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

III/ L'offre financière contient
-La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée par le soumissionnaire
-Le bordereau des prix unitaires, dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire ;
-Le devis quantitatif et estimatif, dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire ;
- Le PV de visite du site.
- planning d'exécutions des travaux

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :
La Direction de l'Urbanisme et de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Djelfa sis cité des jardins /Djelfa.
L'enveloppe extérieure anonyme contiendra deux enveloppes séparées, (offre technique), (offre financière) conformément aux prescriptions du cahier des charges devra porter la mention suivante :
A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE DJELFA, CITE DES JARDINS.
APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE
N° : 13/2018
** Lot :----------*
Site : ----------
Commune de Djelfa
<<Soumission à ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et jugement des offres>>

Les offres doivent être déposées le (15) quinzième jours de 08.00H à 12.00H à compter de la date de la premier parution du présent avis dans les journaux ou au BOMOP, -si ce jours coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la journée de dépôt des offres sera reportée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter du dernier jour de dépôt des offres.
L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 14.00H au siège de la direction d'urbanisme et de la construction ; Les soumissionnaires sont invités à cette séance d'ouverture des plis.

L'Echo d'Algérie : 26/05/2018 **Anep : 815 643**

Sudoku — N° 1799

	6		7		1		4	
		2	4		5	6		
5	9						1	7
		7		1		5		
			8		3			
	3	5				8	9	
2			6		8			9
	5	3				7	2	
4								1

Codes — N° 1799

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
										D		

14	15	16	17	18	19	20	21
	G		H	V	F	Y	B

Dermatose allergique

6	5	7	8	9	7	1	10	■	8	5	11	5	8
12	13	14	1	■	14	13	1	15	5	10	14	16	1
8	1	6	6	5	6	6	1	8	■	14	6	1	■
1	16	1	14	13	16	1	■	1	2	3 Z	1	4 M	5
■	17	■	13	5	14	18	1	■	8	1	16	14	19
12	6	12	1	10	10	1	■	4	12	6	16	■	13
13	■	7	6	20	■	10	5	14	1	■	1	7	9
14	2	1	■	6	7	14	13	5	10	1	■	9	8
18	1	8	6	1	12	8	■	12	6	13	1	1	■
9	6	14	1	8	6	■	5	10	■	19	12	16	1
2	■	6	16	■	16	14	8	1	10	14	8	1	6
14	10	1	■	16	12	21	1	8	5	10	1	6	■
16	5	■	6	1	10	9	13	■	2	1	■	6	5
1	2	5	8	16	1	■	1	15	1	8	14	1	6

Arc de triomphe édifié au centre de Berlin

7	9	8	16	1	■	11	1	■	21	8	5	13	11
1	21	9	12	8	15	■	■	■	■	■	■	■	■

Pêle-mêle

En BD, une succession horizontale d'image.

AGUERRI	LIMITANT
ALLEMAND	LOYER
BALADER	NIDIFIE
BALEINE	OCCUPER
BIFFER	ORAGEUSE
BINETTE	PARER
BIZUTE	PERVERSE
CASTRAT	PINTE
CERISE	QUITTE
CONSPIRE	RECEL
DECLASSE	SOCIABLE
DEMEURE	STRATE
DETERRE	TAPEUR
EMBRASE	TERREAU
ENGLOBE	
ETANT	
GNOME	
INSTALLE	
LIBEREE	

E	S	S	A	L	C	E	D						
D	G	N	O	M	E	E	E						
B	E	Y	A	T	T	S	T						
E	E	M	U	T	A	E	E						
R	T	Z	E	R	I	S	R						
L	I	N	B	U	R	I	R						
B	I	M	I	E	R	R	E						
B	E	M	V	P	E	E	D						
R	E	R	I	A	U	C	A						
E	E	N	R	T	G	E	L						
P	T	D	G	E	A	L	A						
U	T	N	E	L	R	N	B						
C	I	A	T	O	O	A	T						
C	U	M	A	R	S	B	P						
O	Q	E	N	A	O	N	E						
N	E	L	T	G	C	D	L						
S	I	L	U	E	I	R	I						
P	F	A	A	U	A	E	B						
I	I	T	E	S	B	F	E						
R	D	S	R	E	L	F	R						
E	I	N	R	E	E	I	E						
E	N	I	E	L	A	B	E						
C	A	S	T	R	A	T	E						

Mots fléchés — N° 1799

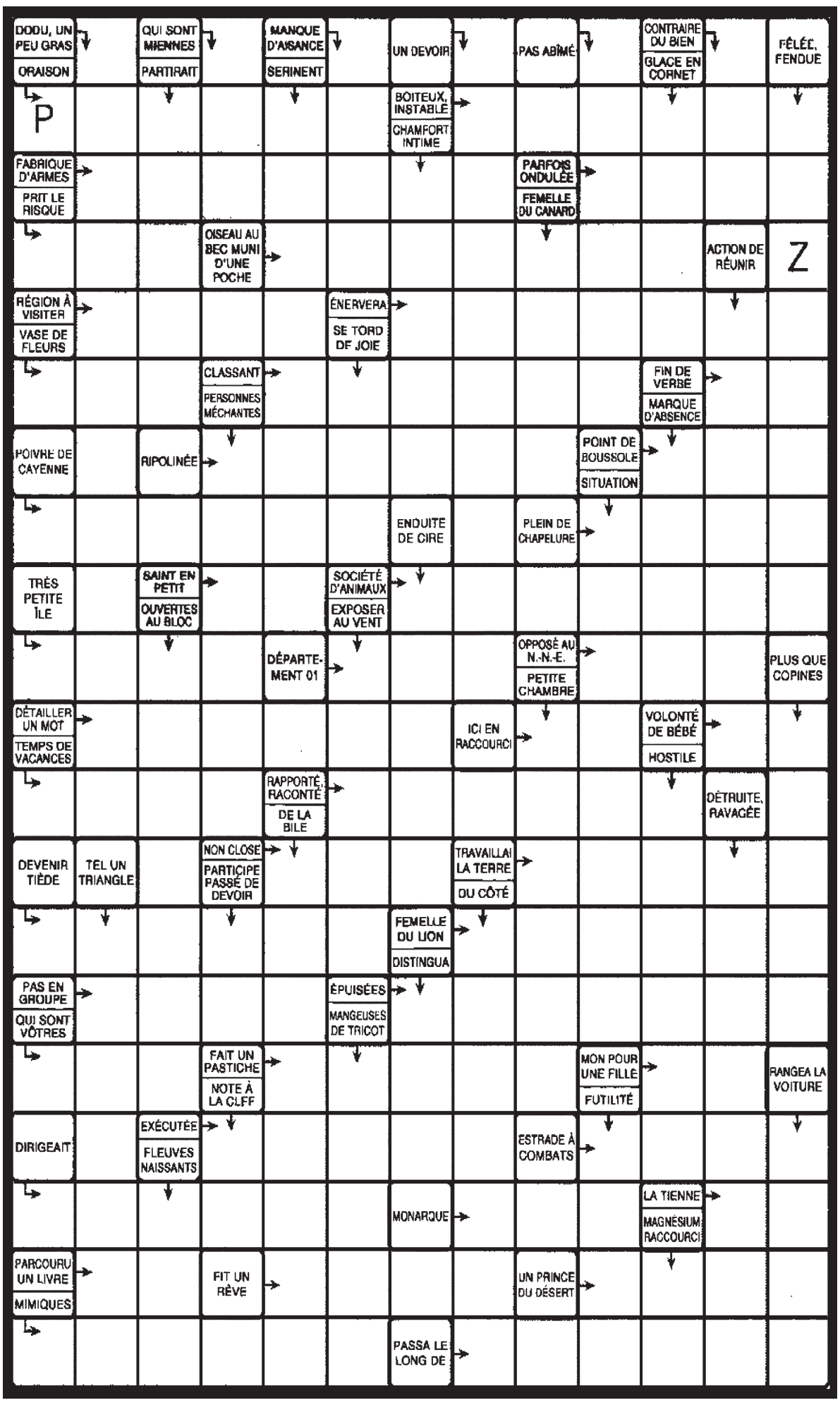

Solutions

Mots codés

A	S	E	S	I	S	S	U	■	B	A	N	S	
T	E	■	L	I	A	N	E	■	T	A	C	O	N
E	C	R	I	T	■	E	■	S	A	C	■	I	O
■	N	E	■	S	P	I	D	E	R	■	S	T	O
R	E	S	S	A	C	S	■	T	R	E	U	I	L
E	T	A	I	■	C	A	S	S	E	R	■	D	A
R	N	■	A	G	■	C	U	I	V	R	E	E	S
T	E	S	T	■	R	U	S	H	■	E	D	E	■
U	S	E	E	S	■	A	R	C	A	T	U	R	E
E	■	U	■	E	S	C	U	R	I	A	L	■	R
F	R	O	L	E	R	■	C	A	R	D	E	U	R
L	A	C	A	N	A	U	■	N	E	E	■	A	U
A	N	E	T	■	N	A	T	A	L	I	S	T	E
C	A	S	E	M	A	T	E	■	A	P	P	E	L

Mots fléchés

D	E	T	A	C	H	E	■	C	R	E	E	S	
■	R	I	M	E	■	C	A	■	E	T	R	E	
N	U	L	■	S	E	■	M	O	U	R	I	R	
■	N	E	S	■	M	O	I	■	P	O	L	E	
R	A	R	I	S	S	I	M	E	■	C	E	T	
■	Y	■	O	E	I	■	I	L	S	■	S		
E	C	A	R	T	E	■	R	D	■	E	A	U	
■	■	S	■	E	S	S	O	R	E	■	R	A	
A	T	O	U	T	■	E	C	U	M	E	R	■	
■	N	■	A	N	A	R	■	O	R	N	E	E	
G	E	R	E	■	T	E	T	A	I	■	N	E	
■	M	E	T	■	R	A	C	E	■	E	R	E	
P	E	D	A	L	E	■	I	■	T	R	A	M	
■	N	■	R	E	V	E	N	D	U	■	A	U	
A	N	E	■	G	E	L	■	N	I	E	■	G	
E	V	E	I	L	L	E	■	T	E	R			
F	I	E	N	T	■	A	T	T	E	S	T	E	
■	C	R	A	N	E	■	S	E	R	E	I	N	
A	N	G	L	A	I	S	E	■	U	R	G	E	
■	A	■	F	■	P	■	G	■	S	■	A	■	

Sudoku

1 2 5	9 6 8	4 7 3
7 3 9	5 1 4	8 6 2
6 8 4	7 2 3	5 9 1
5 1 3	6 9 2	7 8 4
2 9 6	4 8 7	3 1 5
8 4 7	3 5 1	6 2 9
4 5 2	8 7 9	1 3 6
3 7 1	2 4 6	9 5 8
9 6 8	1 3 5	2 4 7

NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Béni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja	0795 22 65 77

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel les Hammadites	0776 88 22 38

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33
- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd, Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

09h00 : Bonjour d'Algérie
10h30 : Feuilleton algérien
11h00 : Culture Club
12h00 : Journal en arabe
12h30 : Feuilleton doublé
13h30 : Evasion
14h15 : En haut de l'affiche
15h30 : Familetna
16h15 : Match à l'affiche
19h00 : Journalen français
19h30 : Point culturel
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Sur le fil
21h45 : A cœur ouvert
23h00 : C'est son show

ALGERIE

TF1

22h55 : Les experts

Nick et Catherine viennent en aide à Tommy Baker, un jeune homme victime d'une violente agression survenue dans la rue. Mais lorsque Nick se rend à l'hôpital pour l'interroger, il se heurte au mutisme du jeune homme. L'équipe se rend à l'évidence : Tommy a été violé. Greg enquête, quant à lui, sur l'assassinat de Wayne Smith, propriétaire d'un magasin électronique sans savoir que les deux affaires sont liées.

france 5

19h55 : Echappées belles

Longue de 130 km, du Havre au Tréport, en passant par Dieppe et Fécamp, la Côte d'Albâtre est la plus grande côte de falaises d'Europe. Tiga part à la rencontre d'hommes et de femmes qui mettent en valeur les richesses de la région. Sujets : les passionnés des falaises ; Les villas de la Côte d'Albâtre. De majestueuses demeures ont été construites à la fin du XIX[e] siècle, avec la mode des bains de mer ; Les hommes du port;...

M6

20h00 : Hawaii 5-0

Steve et Danny rencontrent, par l'intermédiaire, d'Harry Langford Sophie, une adolescente rebelle, membre de la famille royale britannique, qui séjourne à Hawaii avec sa mère, Lady Helen. Au cours d'une séance de shopping où ils l'escortent tous les trois, la jeune femme disparaît. Ils découvrent bientôt qu'elle a fugué avec un bellâtre issu d'une riche famille de l'île.

C8

20h00 : Football - Ligue des champions Real Madrid-Liverpool

Zinedine Zidane peut devenir, ce soir, le premier entraîneur à remporter la C1 trois fois d'affilée. Le coach du Real Madrid s'attend toutefois à une rencontre très disputée face aux Reds emmenés par un redoutable trio d'attaquants, Mohamed Salah, Sadio Mané et Roberto Firminio. Les Merengue comptent sans surprise sur Cristiano Ronaldo, leur maître à jouer pour soulever le trophée pour la 13[e] fois de leur histoire. Ils devront pour cela remporter le combat tactique imposer par Jürgen Klopp...

france 3

19h55 : Mongeville

Le juge Legoff est assassiné devant le Palais de justice de Bordeaux. Mongeville et Valentine fouillent dans le passé de ce magistrat aussi austère que rigoureux, connu pour son intégrité sans faille ; ce qui ne manquait pas de lui valoir quelques solides rancœurs parmi ceux qu'il a condamnés, du simple père de famille au député... C'est une enquête difficile qui attend Mongeville.

TMC

20h00 : Marvel / Daredevil

Matt a réussi à sauver la vie de Grotto, mais il se remet difficilement de son combat contre le mystérieux tueur. Blessé à la tête malgré son casque, il souffre d'une commotion cérébrale qui perturbe ses sens. De son côté, Foggy, qui oblige Matt à se reposer chez lui, négocie avec Samantha Reyes, la procureure du district. Celle-ci veut passer un accord avec son client Grotto afin de piéger un mafieux d'Hell's Kitchen. Karen apprend à Matt que l'effrayant tireur est surnommé le Punisher.

arte

19h50 : Volcans assoupis

Les éruptions volcaniques peuvent avoir de tragiques conséquences dans leur région, mais aussi au niveau mondial. Certaines favorisent ainsi l'apparition de famines et pandémies à des milliers de kilomètres de leur origine tandis que d'autres peuvent même influer sur le climat. Le document propose un tour du globe pour découvrir les volcans ayant déjà provoqué des tragédies ou susceptibles de se réveiller, avec l'éclairage de vulcanologues, archéologues, généticiens et historiens.

W9

20h00 : Les Simpson

Burns, qui a été surpris en train de déverser des déchets toxiques dans un parc de Springfield, doit payer une amende à la ville. Les habitants se réunissent ensuite pour décider de l'utilisation de ce budget. Le peu scrupuleux Lyle Lanley propose de mettre en place un monorail. Homer est engagé en tant que conducteur de l'engin.

Ethaâlibya Travel Service

Agence de Voyage & de Tourisme

Cité de l'hôpital - Rouiba - Alger

023 860 838 - 023 860 837 - 0552 360 014 - 0555 677 703

Principal: Ethaalibatravel@yahoo.fr - Billeterie: ets2013@live.fr - etsventes@gmail.com

ETS Ethaalibya-Travel-Services

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Setif	0651 88 73 66

JM-ORAN 2021

Plusieurs infrastructures de l'INFS d'Aïn Turk bientôt rénovées

Une opération visant la réhabilitation de plusieurs infrastructures sportives de l'Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports (ex-CREPS) à Aïn Turk (Oran) sera bientôt lancée en vue des Jeux méditerranéens (JM) prévus dans la capitale de l'Ouest du pays en 2021, a-t-on appris auprès de l'administration de cet institut.

L'opération concernera la salle omnisports, dont l'état s'est nettement détérioré ces dernières années, les terrains de handball et de basket-ball, la piscine et de tennis, ainsi que le terrain de football qui sera doté d'une nouvelle pelouse synthétique de bonne qualité, à précisé la même source. Ces installations sportives, dont le budget de leur rénovation a été déjà débloqué, seront utilisées comme sites d'entraînement pour les participants aux JM, indique-t-on encore de même source. Outre cet institut, d'autres infrastructures sportives à Oran sont concernées par des travaux de rénovation et réhabilitation en vue du grand évènement sportif méditerranéen, parmi elles la piscine municipale de M'dina J'dida, où les nageurs ont pu apprécier son «new look» après sa réouverture il y quelques semaines. Le Palais des sports Hammou Boutlélis, le centre de tennis à Haï Essalam, le stade Ahmed-Zabana dans la commune d'Oran et le centre d'équitation (hippodrome) dans la commune d'Essenia, feront également l'objet de rénovation cet été. Le coût global de cette opération de réaménagement et rénovation de ces infrastructures est estimé à de deux milliards de dinars, selon les services compétents. La wilaya d'Oran a aussi bénéficié d'un nouveau centre d'entraînement pour les équipes (élites), locales et nationales. Cette structure qui entre dans le cadre des préparatifs des JM-2021, sera aménagé au niveau de la localité Madagh, commune d'Aïn El Kerma. Il s'agit d'un camp de jeunes relevant de la Direction de la jeunesse et des sports qui a été transformé en centre de préparation des équipes. Ce camp est situé à une dizaine de mètres de la forêt de Madagh et à 6 kilomètres de la plage. D'autres infrastructures seront réalisées au niveau du centre, comme une piscine de 25 mètres et une salle omnisports. Ajouter à tout cela, le nouveau complexe sportif en cours de réalisation dans la commune de Bir El Djir qui comprend, entre autres, un stade de football de 40 000 places. L'Algérie abritera pour la 2e fois de son histoire les Jeux méditerranéens après avoir organisé à Alger l'édition de 1975.

Atelier pour les commissaires de matchs (CAF)
Bahloul et Fertoul présents au Caire

Les deux membres du Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), Amar Bahloul et Fertoul Radia prendront part à l'atelier pour les commissaires de matches «hommes et femmes» du panel 2018-2020, organisé par la Confédération africaine de football (CAF), au Caire (Egypte) du 26 au 28 mai 2018, a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. Selon la même source, Bahloul participera à l'atelier «commissaires de matches hommes» et Fertoul Radia, présidente de la commission du football féminin, ex-joueuse internationale et ex-entraîneur nationale assistante des équipes nationales féminines U17, U23 et EN A (années 2007-2009), aura le privilège d'être la première femme, dans l'histoire du football algérien à postuler à devenir «commissaire de match femme».

Coupe d'Algérie de volley-ball - Finale messieurs
GS Pétroliers-NR Bordj BA décalée au 3 juin à Alger

La finale de la Coupe d'Algérie de volley-ball (messieurs) entre le GS Pétroliers et le NR Bordj Bou-Arréridj aura lieu le dimanche 3 juin (22h30) à la salle Harcha (Alger) au lieu du 2 du même mois, a indiqué, jeudi, la Fédération algérienne de la discipline (FAVB). Pour atteindre l'ultime étape de cette épreuve, le GSP a passé le cap de l'ES Sétif (3-1) alors que le NRBBA avait eu recours au tie-break pour battre le PO Chlef (3-2). Les Bordjiens, en quête d'un 9e trophée dont le 5e consécutif, enregistrent une grande performance en disputant leur 11e finale de rang (depuis 2008 à ce jour) avec un bilan nettement positif (7 victoires / 3 défaites).
Pour les Pétroliers, un seul trophée obtenu depuis leur passage sous la nouvelle appellation : c'était en 2010 aux dépens du NRBB Arréridj (3-1), alors que les dix autres sacres sont revenus à l'ex-MC Alger (10 trophées entre 1984 et 2007). La dernière finale entre ces deux équipes avait eu lieu en 2016 (victoire du NRBBA 3-0).

Coupe d'Algérie de handball - Messieurs et dames
Les finales fixées au 1er juin à Alger

Les finales de la Coupe d'Algérie de handball seniors dames et messieurs auront lieu le 1er juin à la salle Harcha-Hacène (Alger), respectivement à 22h00 et 23h30, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAHB). Les demi-finales dames sont programmées ce vendredi à Bouira et opposeront la JS Ouzellaguen au HBC El Biar (22h30) d'une part et l'US Akbou au GS Pétroliers (23h45) d'autre part. Chez les messieurs, les demi-finales se disputeront, ce samedi et mettront aux prises la JSE Skikda et le CR Bordj Bou-Arréridj à Chelghoum Laïd (23h00) et l'ES Aïn Touta et le GS Pétroliers à Tadjenanet (23h00).

Ligue de football professionnel
L'AG constitutive reportée au 29 mai au siège de la FAF

L'Assemblée générale constitutive (AGC) de la Ligue de football professionnel (LFP) aura lieu le 29 mai à 11h00 au siège de la Fédération algérienne de football (FAF) à Dely Ibrahim (Alger) au lieu du 26 du même mois, a annoncé l'instance fédérale, jeudi soir, sur son site web. «Conformément aux dispositions des statuts de la LFP et, notamment l'article 24 relatif à la composition de l'AG, les présidents de clubs Ligue 1 et Ligue 2 saison 2018-2019
-sont conviés à prendre part aux travaux de l'Assemblée générale constitutive de la LFP qui aura lieu le mardi 29 mai au siège de la FAF», a écrit cette dernière.
Selon la même source, les clubs ont jusqu'au 27 mai pour confirmer leur participation en remplissant puis en retournant le formulaire de participation mis à leur disposition.
La FAF avait indiqué auparavant que lors de l'AG constitutive, une commission électorale et une commission de recours seront installées et auront pour mission d'étudier les dossiers de candidature à la présidence de la LFP. La Ligue de football professionnel est dirigée depuis le 23 janvier dernier par un directoire présidé par Amar Bahloul suite au retrait de la délégation de gestion de championnat professionnel au Conseil d'administration de la LFP que présidait Mahfoud Kerbadj.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Ouargla
Circonscription administrative de Touggourt
Daïra de Meggarine
Commune de Meggarine
N° Identification fiscale : 0984 3019 50584 17

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément au dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et des délégations de service public, le président de l'Assemblée populaire de la commune de meggarine informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2018, Publie dans le quotidien national L'Echo d'Algérie en date du 22/03/2018 Relatif au projets suivants :

- Achèvement le Revêtement Des Rues hey ElAmel à ghamra Meggarine Sur 3000 ml (2eme tranche)

-Vu Le PV de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres (séance d'ouverture des plis) en date du 05/04/2018
-Vu Le PV de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres (séance d'évaluation des offres) en date du 08/04/2018
que le marché est attribué provisoirement aux soumissionnaires comme l' indique le tableau suivant :

PROJET	Soumissionnaires	Adresse	Montant (DA)	Délai	Note	OBS
Achèvement le Revêtement Des Rues hey ElAmel à Ghamra Meggarine Sur 3000 ml (2eme tranche)	Eurl Ben Amar Travaux Publique N.I.F : 099939010702136	Route de Touggourt Commune El Oued	28.530.597,40	120 Jours	75,00	Moins Disant

Conformément au dispositions de l'article 82 du décret présidentiel visé ci-dessus Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire par porteur un recours auprès de la commission communale des marchés de la commune de meggarine dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis dans la presse nationale, Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant,comme ils peuvent se rapprocher de service de la commune de meggarine pour prendre connaissance des résultats détaillés de leur offres dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis.

L'Echo d'Algérie : 26/05/2018 | Anep : 815 387

Ligue 1 Mobilis - MC Alger

Zakaria Haddouche première recrue estivale

Le milieu de terrain offensif de l'ES Sétif, Zakaria Haddouche, est devenu la première recrue estivale du MC Alger en s'engageant, jeudi soir, pour un contrat de deux saisons, a-t-on appris, hier, auprès du pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football. «J'ai quitté un grand club pour rejoindre un autre grand club.

Le MCA n'est plus à présenter, j'envisage de gagner des titres et réaliser une belle saison sous les couleurs de ma nouvelle équipe. Je suis charmé par le style de jeu développé par l'équipe avec l'entraîneur Bernard Casoni», a indiqué Haddouche lors de la cérémonie de la signature du contrat tenue au niveau du siège du club. Haddouche (24 ans) avait rejoint l'Entente en 2015 en provenance de l'ASO Chlef, remportant un titre de champion en 2017. Outre l'arrivée du natif de Tlemcen, le MCA a prolongé le contrat du gardien de but Farid Chaâl pour cinq saisons. Le directeur général sportif du Doyen, Kamel Kaci Saïd, présent à cette cérémonie, a révélé que la prochaine recrue du Mouloudia devrait être «le défenseur international du Paradou AC Islam Arous qui va s'engager en principe pour deux saisons». S'agissant de l'avenir de l'entraîneur Bernard Casoni, le dirigeant du MCA a souligné que le technicien marseillais «va prolonger son contrat pour deux saisons d'autant que nous avons un projet sportif ambitieux». Alors qu'il figurait parmi les favoris pour rafler l'un des deux titres de la saison, le MCA a bouclé la saison d'une manière catastrophique, terminant à la 5e position au classement et échouant à arracher une place qualificative à une compétition continentale. Le club reste engagé en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, où il occupe la 2e place de sa poule avec 4 points, à deux longueurs du leader du TP Mazembe (RD Congo). Le MCA prendra part à la Coupe arabe des clubs, en compagnie de l'ES Sétif et de l'USM Alger, où il rencontrera au premier tour, à élimination directe, le club bahreïni d'El Riffa SC (aller : 8, 9, 10, 11, 12 août - retour : 27, 28, 29 septembre).

Bessa N.

MC Oran

L'été de tous les changements

Le MC Oran, qui a échoué à renouer avec les consécrations après 22 ans de disette, a décidé d'opérer des changements à tous les niveaux en vue de la saison prochaine, selon son président Ahmed Belhadj dit «Baba». Le boss oranais est déjà passé à l'action en engageant un nouvel entraîneur, en l'occurrence, le Marocain Badou Zaki, dont ce sera sa 2e expérience dans le championnat national après avoir remporté la Coupe d'Algérie avec le CR Belouizdad lors de l'exercice 2016-2017. L'ancien sélectionneur des Lions de l'Atlas succédera à Suisso-tunisien Mouaz Bouakkaz, dont le contrat n'a pas été renouvelé, malgré la 4e place qu'il a réussie à obtenir en championnat avec les Rouge et Blanc.

Les changements décidés par Belhadj ne se limitent pas uniquement au premier responsable de la barre technique, puisque même l'entraîneur adjoint, Bachir Mecheri, et l'entraîneur des gardiens de but, Karim Saoula, deux enfants du club, en poste depuis déjà trois années, ne seront finalement pas retenus. Le président de la formation d'El Hamri a choisi de donner carte blanche à son nouveau coach pour choisir lui-même ses assistants «pour assumer pleinement ses responsabilités», a-t-il expliqué. Côté effectif, de grands changements sont également attendus. D'ailleurs, pour les joueurs en fin de contrat, et ils sont nombreux, le président Belhadj a décidé de n'en retenir que trois. Il s'agit des milieux de terrain, Amine Aoued et Abdelhafid Benamara, ainsi que le gardien de but, Abderraouf Natèche. Toutefois, pour ce dernier, il vient d'opter pour la JS Saoura, vice-championne d'Algérie, faussant par là même les plans de son désormais ex-président contraint de dénicher un autre portier apte à remplacer le capitaine des Hamraoua, auteur d'une excellente saison lors de l'exercice passé. Le recrutement ne concernera évidemment pas le poste du dernier rempart seulement, mais plutôt tous les compartiments, si l'on se réfère toujours à l'homme fort du club-phare de la capitale de l'Ouest du pays, qui a reçu de la part de son nouvel entraîneur une liste d'éléments avec lesquels il devra entamer les négociations dans les prochaines heures. L'administration du club ne sera pas également épargné par la «révolution», a encore précisé Belhadj, affirmant qu'elle va se présenter la saison prochaine avec un visage «new-look». Ces changements tous azimuts prévus par le patron de la formation d'El Bahia ont pour un seul but : permettre au MCO de redorer son blason terni, surtout que la dernière consécration de cette équipe remonte à 1996 en Coupe d'Algérie. Après être revenu à de meilleurs sentiments en renonçant à son départ qu'il avait annoncé il y a quelques semaines, Belhadj, dont ça sera sa 5e saison à la tête du Mouloudia d'Oran, est plus que jamais déterminé à marquer de son empreinte son passage à la tête du club. L'exercice 2018-2019 sera-t-il le bon, s'interrogent déjà les observateurs ?

JS Saoura

Le gardien Natèche signe un contrat de 18 mois

Le gardien de but Natèche Abderaouf (MC Oran) a signé officiellement, mercredi soir, avec la JS Saoura un contrat de 18 mois. «J'avais été contacté avant la fin de la saison 2017-2018 par la direction de cette équipe et voilà qu'aujourd'hui je concrétise mon choix. Je suis fier d'appartenir à ce grand club du Sud, qui a démontré qu'il est une grande formation dans le pays et je compte y donner le meilleur de moi-même», a affirmé Natèche à l'issue de la cérémonie de signature de son contrat. Natèche qui s'est déclaré «très satisfait» et «honoré» de faire partie de la JS Saoura est la première recrue du Mercato d'été de ce club du Sud. «Il sera d'un grand apport à l'équipe qui compte jouer un rôle important en ligue des champions d'Afrique et en championnat de la ligue 1. Mobilis la saison prochaine», ont indiqué les dirigeants du club à cette occasion. En marge de la signature de Natèche, le défenseur sénégalais de la JS Saoura, Konaté Youssoufa, a indiqué que sa prochaine participation à la Ligue des champions d'Afrique est «un rêve d'enfance» qui se concrétise, remerciant les joueurs, le staff technique et les supporteurs qui lui ont permis de le réaliser», a-t-il fait savoir.

USM Bel-Abbès

La prolongation du contrat de l'entraîneur Cherif El Ouezzani remise en cause

La prolongation du contrat de l'entraîneur de l'USM Bel-Abbès, Si Tahar Cherif El Ouezzani, prévue initialement, ce jeudi, a été reportée, a-t-on appris de la direction de ce club de Ligue 1 de football Mobilis.

Cette opération pourrait même être annulée en raison de la nouvelle position du président du Conseil d'administration de l'USMBA, Okacha Hasnaoui, qui s'oppose désormais au maintien de Cherif El Ouezzani, a indiqué le directeur général, Kaddour Benayad.

«J'ai personnellement tout ficelé avec Cherif El Ouezzani, sauf que le président Hasnaoui nous a surpris en nous annonçant son refus de prolonger le contrat de l'entraîneur», a-t-il précisé. Cherif El Ouezzani vient de boucler sa 2e saison avec la formation de la Mekerra parvenant à lui offrir son 2e trophée dans l'histoire du club en battant la JS Kabylie (2-1) le 1er mai dernier en finale de la Coupe d'Algérie. Le DG de l'USMBA a néanmoins informé qu'il est en train de tout faire pour convaincre son président afin de changer d'avis, «surtout que le club a besoin de stabilité pour réussir ses prochains objectifs», a-t-il expliqué, ajoutant que ce dossier sera tranché au retour de Hasnaoui de l'Espagne où il s'est rendu pour des raisons de santé. Cette nouvelle donne a faussé les calculs de l'administration de l'USMBA, a encore regretté Benayad, qui comptait entamer l'opération de recrutement après avoir préparé ce dossier avec le coach, a-t-il dit. «Je suis dans l'obligation de tout geler maintenant jusqu'à ce que l'avenir de Cherif El Ouezzani avec le club soit tiré au clair», a conclu le même responsable.

Coupe de la Confédération
3e journée/Gr. D

Rayon Sports-USM Alger le 18 juillet à 18h00 à Kigali

Le match entre la formation rwandaise de Rayon Sports et le club algérien de l'USM Alger comptant pour la 3e journée de la Coupe de la Confédération se jouera le 18 juillet à 18h00 locales (17h00 algériennes) au stade régional de Nyamirambo de Kigali, selon le calendrier de la compétition publié par la Confédération africaine de football. L'autre rencontre du groupe entre les Kényans de Gor Mahia et les Tanzaniens de Young Africans aura lieu également le 18 juillet à 19h00 à Nairobi. A l'issue de la 2e journée de la compétition, l'USM Alger trône en tête du groupe D avec 4 points devant les Kényans de Gor Mahia (2 pts) et les Rwandais de Rayon Sports (1 pt). Les Tanzaniens de Young Africans ferment la marche (0 pt).

Equipe nationale

Feghouli et M'Bolhi de retour ? C'est raté...

Enfin convoqués par le sélectionneur Rabah Madjer après avoir été écartés de ses deux premières listes, Raïs M'Bolhi et Sofiane Feghouli ne seront pas en mesure d'honorer leur convocation avec l'Algérie le mois prochain contre le Cap Vert et le Portugal. Officiellement, les deux hommes sont forfaits.

Nouvel épisode dans le feuilleton qui met en scène le sélectionneur de l'Algérie Rabah Madjer, le gardien Raïs M'Bolhi (Al-Itifaq) et le milieu offensif Sofiane Feghouli (Galatasaray). Ecartés des deux premières listes du technicien, les deux joueurs ont été rappelés pour les matchs amicaux contre le Cap Vert et le Portugal début juin. Mais, finalement, ils ne rejoindront pas les Fennecs ! Officiellement pour cause de blessure pour Feghouli et de manque de compétition pour M'Bolhi, comme l'a annoncé la Fédération algérienne (FAF) tard mercredi soir. «Sofiane Feghouli a informé la Fédération qu'il était blessé au tendon d'Achille et donc indisponible pour les deux matchs amicaux du mois de juin», indique l'instance. «De son côté, Raïs Ouhab M'bolhi a adressé un courrier dans lequel il a demandé à être dispensé du stage.

A l'arrêt depuis la fin du championnat en Arabie Saoudite survenue en avril, le gardien de but international algérien ne se sent pas en mesure de répondre, à l'heure actuelle, aux sollicitations de la sélection nationale et souhaite donc reporter sa venue pour les prochaines échéances.» Voilà pour la version officielle, à laquelle la presse locale a un peu de mal à croire. Feghouli a certes dû terminer la saison en club avec des infiltrations pour tenir sa place et

décrocher le titre de champion de Turquie, mais il faut noter qu'il a simplement informé de sa blessure, sans venir la faire constater à Sidi Moussa comme le veut le protocole. Même s'il ne s'agit que de matchs amicaux, on sent bien qu'il y a anguille sous roche... M'Bolhi a quant à lui pris encore moins de pincettes en invoquant l'argument de son manque de compétition. Une justification étrange alors qu'il se déclarait prêt à tout pour revenir en sélection en mars dernier. Vexé, le portier n'a visiblement pas voulu de la main tendue par Madjer…

Rafik Halliche lui aussi forfait ?

Enfin, Rafik Halliche devrait lui aussi déclarer forfait pour cause de blessure. Mais contrairement à Feghouli (qui n'habite pas à Alger), le défenseur central se présentera à Sidi Moussa, le 28 mai prochain, pour y subir une contre-visite comme le veut le protocole. Un autre coup dur pour Rabah Madjer qui est de plus en plus décrié de toute part. Ainsi, l'on comprend à travers l'attitude de Feghouli et M'bolhi qu'ils ne répondront pas aux convocations de l'EN tant que Madjer est en poste. Sinon, ils auraient annoncé leur retraite internationale. C'est la moindre des choses.

Madjer remplace Feghouli et M'Bolhi

Rappelés avec l'Algérie, Raïs M'Bolhi et Sofiane Feghouli n'ont pas été en mesure d'honorer leur convocation puisque les deux joueurs ont déclaré forfait, a fait savoir la Fédération algérienne (FAF).

Pour les remplacer, l'instance indique que le sélectionneur Rabah Madjer a fait appel à deux locaux, tous deux sociétaires du Paradou AC, le gardien Toufik Moussaoui (26 ans) et l'attaquant Farid El Mellali (20 ans). Les Fennecs affronteront le Cap-Vert le 1er juin à Alger puis le Portugal le 7 juin à Lisbonne à l'occasion de deux matchs amicaux.

Tassadit H.

Leicester City

Le transfert de Mahrez à Manchester City sera conclu dans 2 semaines

Le transfert de l'international algérien Riyad Mahrez à Manchester City se précise de plus en plus et pourrait être conclu d'ici à 2 semaines, rapporte, jeudi, le journal Metro. Le milieu offensif algérien (27 ans) rejoindrait donc les Sky Blues contre 60 millions de livres sterling (environ 69 millions €).

Patrick Roberts, jeune attaquant anglais (21 ans) prêté depuis deux saisons par les Citizens au Celtic Glasgow, ferait le chemin inverse, selon la même source. Leicester avait rejeté quatre offres de Manchester City lors du mercato d'hiver, dont la dernière est estimée à 65 millions de livres (74 millions €), en plus d'un joueur qui devait être inclus dans l'opération, ce qui a poussé les Citizens à renoncer au recrutement de Mahrez lors des dernières heures du mercato. L'ancien Havrais a réalisé une saison remarquable avec un bilan de 13 buts et 10 passes décisives, toutes compétitions confondues. L'arrivée de l'international algérien dans l'effectif de Pep Guardiola devrait signifier l'abandon de la piste menant à Eden Hazard, auteur d'une saison en demi-teinte à Chelsea, souligne Metro.

... Slimani convoité par son ancien club

L'Attaquant international algérien Islam Slimani, dont l'avenir avec Leicester City (Premier League anglaise de football) se dessine en pointillés après la fin de son prêt à Newcastle, intéresse son ancien club portugais le Sporting de Lisbonne, selon le site web «A Bola». «Le Sporting envisage de faire revenir Islam Slimani à Lisbonne. Son nom est sur la table mais le Sporting est conscient qu'il s'agit d'un joueur de très haut niveau et donc l'opération sera difficile à réaliser», a écrit le site du journal sportif portugais. Selon la même source, Leicester City serait prêt à céder l'attaquant international algérien Islam Slimani à son ancienne équipe contre 19 millions d'euros. Prêté en janvier dernier par Leicester City à Newcastle United, Islam Slimani s'est contenté d'un seul but, alors qu'il en a marqué 8 lors du précédent exercice avec les «Foxes». Slimani avait rejoint le club lisboète en août 2013 en provenance du CR Belouizdad (Ligue 1, Algérie) contre la somme de 300.000 €. Après 3 années en Portugal, l'Algérien s'est engagé avec le club Anglais en août 2016.

FC Porto

Brahimi : «Nous pouvons faire de grandes choses»

L'international algérien, Yacine Brahimi, est revenu sur le moment clé de la saison où le FC Porto a pris option pour le sacre finale dans un entretien au magazine *Dragões*.

L'attaquant algérien a déclaré : «Le but de Héctor [Herrera] à Luz et Marega à Madère sont des moments très importants, mais je pense que c'est la défaite à Belém qui a été le moment clé de la saison, cette défaite nous a beaucoup marqué et s'est révélée décisive. Avec le niveau que nous avons montré dans les matchs qui ont suivi, notamment contre Benfica, à l'Estádio da Luz, nous sommes champions parce que nous étions la meilleure équipe tout au long du championnat.» Le Fennec de 28 ans a déclaré : «Ce titre a une saveur particulière, car nous avons beaucoup souffert et parce que beaucoup de gens ont douté du fait qu'on pourrait être champions, nous l'avons eu avec un groupe fantastique et je suis vraiment content. Nous avons un groupe extraordinaire et nous sommes comme une famille, avec un groupe comme ça, nous pouvons faire de grandes choses, comme nous l'avons démontré.»

Nottingham Forest

Guedioura : «Il faut penser à l'après-football»

L'international algérien de Nottingham Forest, Adlène Guedioura, est revenu sur son avenir sportif dans un entretien à la presse anglaise. L'ancien milieu de terrain des Fennecs a déclaré : «Lorsque vous jouez au football professionnel et que vous avez dépassé les 30 ans, vous devez penser à l'avenir. C'est important parce que quand vous êtes footballeur, tout ce que vous savez, c'est l'entraînement, le jeu et la compétition. Vous vous contrôlez, mais vous ne savez pas ce que c'est que d'être derrière le bureau, de gérer le club et d'aider à planifier et à accomplir les choses que le club veut réussir.» Adlène Guedioura pense déjà à une reconvention dans une carrière de dirigeant après les deux ans de contrat qu'il lui reste avec son club en Championship, il a ajouté : «En ce moment, il me reste deux ans sur mon contrat avec Nottingham et le but est d'être promu en Premier League. Compléter les cours en même temps que jouer au football sera un défi, mais il s'agit de volonté. Je suis vraiment excité et je veux le faire. Beaucoup d'autres sportifs ont atteint ce genre d'équilibre, alors je pense que je peux le faire. Maintenant que j'ai 32 ans, je suis arrivé à un âge où il faut penser à ce qui va se passer après le football et je veux vraiment faire ça».

Al Ismaïly - Egypte

Madoui nouvel entraîneur

L'ex-entraîneur algérien de l'ES Sahel (Ligue 1 tunisienne de football), Kheïreddine Madoui, a été nommé à la tête de la barre technique d'Al Ismaïly Sporting Club en remplacement du Portugais Pedro Barny, a indiqué, jeudi dernier, le club égyptien de première division sur son site officiel. Selon la même source, la nomination du technicien algérien a été prise par le conseil d'administration sous la présidence d'Ibrahim Othman, sans préciser la durée du contrat de Madoui. Le technicien algérien avait été limogé le 19 mai dernier par l'ES Sahel, quelques jours après la finale perdue en Coupe de Tunisie face au Club Africain (4-1).

A la tête de l'ES Sahel depuis décembre 2017 en provenance de l'ES Sétif (Ligue 1 - Algérie) pour un contrat de deux ans, le technicien algérien, âgé de 41 ans, a réussi à qualifier son équipe pour la phase de poules de la Ligue des champions. En revanche, en championnat de Tunisie, l'Etoile a perdu la 2e place qualificative à la prochaine Ligue des champions, avant de s'incliner lourdement en finale de la Coupe de Tunisie. Avec la formation d'Al Ismaïly, il aura pour mission de faire mieux que son prédécesseur, le Portugais Pedro Barny, qui a conduit le club à la 2e place, synonyme de participation à la Ligue des champions d'Afrique la saison prochaine.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo	Alger	Oran	Constantine	Tindouf	Tamanrasset
Min° Max°	15°/22°	15°/26°	18°/36°	13°/31°	25°/39°

Horaires des prières Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	03:47	12:45	16:36	20:00	21:42

Fêtes nationales de l'Argentine, de l'Erythrée et de la Jordanie

Le Président Bouteflika félicite le roi jordanien et ses homologues, argentin et érythréen

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a exprimé son «entière disponibilité» à œuvrer au développement des relations d'amitié et de coopération qui unissent l'Algérie et l'Argentine, dans un message de félicitations à son homologue argentin, Mauricio Macri, à l'occasion du 208e anniversaire de la Révolution de son pays.

«Au moment où votre pays célèbre le 208e anniversaire de sa glorieuse Révolution, il me plaît de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes vœux de bonheur et de santé pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple argentin ami», a écrit le Président Bouteflika dans son message.
«Je voudrais, en cette heureuse opportunité, vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer avec votre Excellence, au développement des relations d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays», a affirmé le président de la République. Poursuivant dans le même contexte, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a également adressé un message de félicitations au Souverain jordanien, le Roi Abdallah II Ibn Hussein, à l'occasion de la fête d'indépendance de son pays, dans lequel il a réitéré sa pleine disposition à œuvrer ensemble à la promotion des relations bilatérales et à leur renforcement. «Il m'est agréable, à l'occasion de la célébration de l'indépendance du Royaume Hachémite de Jordanie, de vous transmettre, au nom de l'Algérie, peuple et gouvernement et en mon nom personnel, nos sincères félicitations et mes meilleurs vœux, priant le Tout-Puissant de vous accorder santé et bien-être ainsi que davantage de progrès et de prospérité à votre peuple frère dans la poursuite du développement et des réalisations en vue d'un avenir prospère, grâce à votre clairvoyance et votre direction éclairée», a affirmé le Président Bouteflika dans son message. «En cette heureuse occasion, je tiens à saluer le niveau exceptionnel de nos relations bilatérales de fraternité et de coopération, en vous réitérant notre pleine disposition à continuer à œuvrer, de concert avec vous, à la promotion de ces relations et à leur renforcement dans tous les domaines, au mieux des intérêts des deux peuples frères et leurs aspirations à davantage de développement et de prospérité», a indiqué le chef de l'Etat dans son message. Enfin, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a aussi adressé un message de félicitations à son homologue érythréen, Asaias Afwerki, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a fait part de son attachement permanent à œuvrer de concert avec lui au renforcement des liens de fraternité et des relations de coopération entre les deux pays». «Il m'est particulièrement agréable au moment où le peuple d'Erythrée célèbre la fête de sa glorieuse indépendance de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes meilleurs vœux de santé et de bien-être et davantage de progrès et de prospérité pour votre cher pays», a écrit le Chef de l'Etat dans son message. «Je saisis cette heureuse occasion pour vous faire part de notre attachement permanent à œuvrer de concert avec vous au renforcement des liens de fraternité et des relations de coopération entre nos deux pays frères dans divers domaines en vue de réaliser leurs aspirations au progrès et à la prospérité», a ajouté le Président Bouteflika. «Je vous réitère ma détermination à poursuivre l'action avec vous pour unifier nos efforts communs en vue de concrétiser les objectifs de l'Union africaine (UA) dans les domaines de la paix, de la stabilité et du développement», a conclu le président de la République.

T. M.

Produits interdits à l'importation

Le gouvernement publie la nouvelle liste

L'Algérie définit une nouvelle liste des produits interdits à l'importation. Le décret exécutif N° 18-139 du 21 mai, modifiant et complétant le décret exécutif N° 18-02 du 7 janvier 2018, portant «désignation des marchandises soumises au régime de restrictions à l'importation», a été publié ce jeudi au Journal officiel. La nouvelle liste comprend 877 positions tarifaires. Les marchandises rajoutées à la nouvelle liste «expédiées ou domiciliées avant la date de sa publication ne sont pas concernées par l'interdiction», précise le texte.
Dans la nouvelle liste 213 positions tarifaires concernent les viandes et les graisses, on y trouve aussi les climatiseurs, les machines à laver, les téléphones cellulaires, les chocolats, les fromages, les carreaux de céramique, Halwat turque, pâtes à tartiner contenant du cacao (Nutella), différentes pâtes alimentaires, les produits hygiéniques, les couches bébés, etc.

Relations algéro-cubaines

Ouyahia reçoit le ministre cubain de la Santé publique

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a reçu, jeudi, le vice-président du Conseil d'Etat et ministre de la Santé publique de la République de Cuba, Roberto Morales Ojeda, qui effectue une visite de travail à Alger.
La visite s'inscrit dans le cadre de la célébration du 55e anniversaire de la première mission médicale cubaine en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui. Morales Ojeda a déclaré à l'issue d'un entretien avec Hasbellaoui que 900 médecins cubains sont présents en Algérie dans le cadre de la coopération algéro-cubaine et ce, avant d'exprimer sa «satisfaction» des conditions dans lesquelles ils accomplissent leur mission.

Nomination

Le ministre de la Communication installe Amine Echikr à la tête de l'Anep

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a présidé, jeudi, la cérémonie d'installation d'Amine Echikr dans les fonctions de président-directeur général (PDG) de l'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep) en remplacement de Larbi Bouinoune. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie d'installation, Kaouane a indiqué que le choix d'Echikr pour ce poste est fait en raison de sa compétence et ses capacités à gérer cette grande entreprise, affirmant que «tout le soutien nécessaire lui sera apporté pour la bonne gestion de l'Anep». Saluant le travail accompli par Bouinoune à la tête de cette entreprise dans

une conjoncture «sensible», le ministre a mis l'accent sur l'impératif de multiplier les efforts pour garantir à l'Anep davantage de progrès.
Kaouane a appelé les cadres de l'entreprise à apporter l'aide qu'il faut au nouveau PDG pour mener à bien sa mission. De son côté, Echikr a fait savoir, dans une brève déclaration, que son travail sera orienté vers la réalisation de «la stabilité et le développement» de cette entreprise «dans un contexte de forte concurrence».
Echikr a travaillé dans plusieurs organes de la presse francophone et occupé de nombreux postes dans le domaine de l'information, dont le dernier a été directeur de la communication au Premier ministère.

Ahsene Saaid

• Blida

La plus grande table de l'iftar au monde est algérienne

L'Association «Kafil El Yatim» (le parrain de l'orphelin) a organisé, jeudi, au stade Mustapha-Tchaker, la plus grande table de l'iftar au monde, au profit de 6000 personnes, orphelins et veuves pour la plupart, en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia. Dans une déclaration à la presse, Eddalia a précisé que «le but de ce geste de solidarité qu'a connu la wilaya de Blida consiste à inculquer aux futures générations l'esprit de solidarité et d'entre-aide», indiquant que ces initiatives donnent une image positive sur la société algérienne et une leçon de solidarité. «Ce n'est pas évident de réunir 6000 personnes autour d'un iftar collectif», a dit la ministre, saluant la conjugaison des efforts des entrepreneurs, des citoyens et des autorités locales reflétant l'image de solidarité entre les autorités et le peuple. A travers cette initiative, il est attendu que l'Algérie entrera dans le livre Guinness des records en battant le dernier record de 5200 personnes l'année passée au Liban, a déclaré à l'APS le président de l'Association «Kafil El Yatim», Ali Chaouati.

• Assemblée parlementaire de l'OTAN

Une délégation parlementaire à pied d'œuvre à Varsovie

Une délégation des deux chambres du Parlement (Conseil de la nation et Assemblée populaire nationale) prendra part aux travaux de la session du printemps de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique du nord (OTAN), prévus du 25 au 28 mai en cours dans la capitale polonaise, Varsovie.
A l'ordre du jour de cette session, les réunions des commissions et organes de l'Assemblée, à savoir les réunions des groupes politiques et les réunions des commissions (commission sur la dimension civile de la sécurité, commission de l'économie et la sécurité, commission politique et commission des sciences et technologies). Le Parlement algérien participe régulièrement aux réunions de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN en qualité de «membre partenaire méditerranéen».

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

Pour votre publicité ou vos annonces, veuillez contacter notre département marketing - commercial

Contactez :
Tél-Fax : 023 54 23 04
E-mail : echodalgerie@gmail.com
www.lechodalgerie-dz.com